



TRÉVOU-TRÉGUINEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE



© crédit photo : Guillaume Le Berre / 5 MARS PRODUCTION



BULLETIN MUNICIPAL
kazetenn an ti-kêr

hiver - goañ 2016

65

2	EDITO DU MAIRE
3	ACTUALITÉS MAIRIE
	3 questions à ...
4	3 questions à ...
5	Les T.A.P. 2015-2016
	Quel nom pour l'école de la république ?
6	Locations - Taxe de séjour - Tourisme
	Les services «enfance» de Trévou
7	C.I.D.S.
	L'attrape-soleil
8	Notre commune vue d'un drone
	Le rugby français au Trévou
9	Cap Armor/Cap sport été à Trestel
	La réserve naturelle des 7 îles
	Dys de cœur
10	Mutuelle municipale
	Communiqué Sécurité Routière
	Les bouchons d'espoir
	Un nouveau lotissement dans le bourg
	Services techniques
	Bruits de voisinage
	Fermeture de la plage en août
	Frelon asiatique
12	Minibus - Agglo'mobi
	Fête des voisins
13	Le foyer logement « Les Glycines »
14	Médiathèque municipale
	Infos diverses
15	CONSEILS MUNICIPAUX
20	ASSOCIATIONS
	Les Pitchounes
	Centre culturel St Guénolé
21	Comité des fêtes
	Amicale des retraités
22	Chausse tes tongs
	Dimanches de Trestel
23	École du RPI - A.P.E.
24	Amicale laïque - Les enfants de Trestel
25	Rando Nature
	Plaisanciers de Port Le Goff
26	École Saint Michel
27	Plaisanciers du Port Royau
	Trégor Sauvetage & Secourisme
	Trestel surf club
	Association Intercommunale de chasse
28	Un jardin à partager
	Gardennou an treou
	Mignonned Zant Guénolé - Dragonautes
29	F.C.T.T. - Trégor véhicules anciens
30	Yaouankis an treou
30	QUELQUES NUMÉROS...
31	ÉTAT CIVIL & INFOS PRATIQUES
32	AGENDA DES ANIMATIONS

Rédacteurs en chef : Janine Troadec / Pierre Adam / Isabelle Le Calvez
Photos : A. Morvan (Ouest-France)
Y. Le Mével (Le Télégramme) et P. Gaudin (Le Trégor) et les élus.

Publication : Impressions Lannion

Merci aux annonceurs qui apportent leur contribution à l'édition de ce bulletin

Chers Trévousiennes et Trévousiens,

L'année 2015 a été marquée par une recrudescence d'attaques djihadistes dans le monde entier. De la tuerie de Charlie Hebdo au massacre du Bataclan, la France a été particulièrement visée.

Ces attentats ont été d'une extrême violence, cette violence peut frapper n'importe où et à n'importe quel moment. Ayons une pensée pour toutes les personnes qui ont perdu la vie ou qui vont garder à vie des séquelles physiques ou morales mais aussi pour les familles de ces victimes.

Dans ces moments difficiles nous devons éviter les divisions et œuvrer pour le rassemblement. C'est unis que nous serons capables de combattre ces fanatiques ou extrémistes. Les menaces sont toujours présentes, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence pour quelques mois. Cela se traduit par plus de contrôles de sécurité sur tout le territoire Français. Même si notre petite commune n'est pas en première ligne nous nous devons d'être vigilants.

Pendant que la France essaie de panser ses plaies, nous nous efforçons d'œuvrer au mieux pour notre commune : **Que s'est-il passé au Trévou en 2015 ?**

Dès leur élection, les élus se sont attelés à travailler sur des projets et aujourd'hui nous sommes heureux de voir les premiers aboutissements. Voici brièvement la liste des réalisations.

Confortement de la digue du Royau, installation de la supérette et d'un médecin, obtention du Pavillon Bleu pour la plage de Trestel, mise en place de l'aire de jeux pour enfants à Trestel, création d'une aire de camping-cars, accompagnement pour la mutuelle municipale, création d'un logo et d'un nouveau site internet. Rédaction du PCS (Plan Communal de Sécurité) et du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Concernant la voirie et la sécurité, installation de 2 radars pédagogiques, réfection des routes de Traou Woas et de Lann.

Le PLU a été arrêté le 27 novembre en conseil municipal et est soumis pendant 3 mois aux remarques des personnes publiques associées et ensuite à 2 mois d'enquête publique. Il sera applicable au plus tôt au mois de Juin.

Après cette énumération des réalisations les plus importantes de 2015 **je vous invite à prendre connaissance de nos projets pour 2016.**

Dès début février le **city stade** sera opérationnel et devrait combler les jeunes impatientes de bénéficier d'une structure adaptée. L'inauguration en présence des jeunes trévousiens aura lieu le dimanche 14 février à 15h au stade.

En cours d'année, un **nouveau lotissement** va être créé tout à côté de la salle polyvalente, 4 lots à 50€/m² et 8 lots à 55€/m² seront proposés à la vente très prochainement. Les jeunes couples seront prioritaires.

En ce qui concerne la voirie, la rue du moulin jusqu'au cimetière sera épurée de ses nombreux poteaux et recevra un joli tapis neuf accompagné de quelques aménagements pour embellir la rue et faciliter un accès piétonnier du bourg vers le cimetière. La rue de la mairie, de la médiathèque à la supérette, va être sécurisée pour le confort de tous et plus particulièrement des enfants des écoles se rendant à la salle polyvalente.

Nous allons également travailler sur l'**accessibilité des différents bâtiments communaux** aux personnes à mobilité réduite.

Durant l'année 2 projets importants vont être étudiés :

- **La création d'une salle de sport en commun avec Trélévern.** Cette salle, outre le fait d'apporter un service supplémentaire donnera aussi une image dynamique de nos 2 communes pour attirer de jeunes couples mais aussi des personnes souhaitant vivre à l'année au Trévou.

- **La rénovation et l'agrandissement des sanitaires de Trestel côté CRRF.** Depuis quelques années il y a de plus en plus d'activités sportives sur la plage de Trestel : surf, kite-surf, longe-côte, paddle, planche, sauvetage sportif... or aujourd'hui ces pratiquants n'ont pas de locaux pour se changer. Notre projet est donc de créer des vestiaires, des douches, de refaire les sanitaires et si les finances nous le permettent, une salle supplémentaire.

Voilà en quelques mots le bilan 2015 et les projets 2016 qui seront complétés par d'autres travaux plus modestes. **Bien sûr nous gardons un œil vigilant sur les finances de la commune** : sachez que dans la réalisation de tous ces projets nous nous comportons en « bons pères de famille » dans l'utilisation des finances communales

Je tiens à remercier tous les élus, y compris ceux de l'opposition, et tous les employés communaux qui participent au quotidien au bon fonctionnement de notre commune.

C'est au nom du conseil municipal que je vous souhaite une très belle année 2016.

Pierre ADAM, maire de Trévou-Tréguignec.



3 QUESTIONS À... Nathalie Corniou et Jean-Luc Roigt



Nathalie et Jean-Luc, vous êtes arrivés du Sud-Est à Trévou-Tréguignec en juin dernier. Après 6 mois d'activité dans notre petit village que direz-vous de votre nouvelle vie ?

L'installation à Trévou, c'est un rêve qui se réalise. Mes parents habitent Trévou et aujourd'hui nous nous y sentons tellement bien que nous recherchons une location à l'année à proximité du magasin.

Les Trévousiens réclamaient depuis des décennies un commerce alimentaire tel que le vôtre ; nous espérons qu'ils ont su jouer le jeu de s'approvisionner régulièrement ou occasionnellement chez vous. Êtes-vous satisfaits de votre premier semestre ?

De nombreux Trévousiens, Trélévernais, Camléziens et des Penvénanais du secteur de Port-Blanc nous ont félicités de l'ouverture de ce commerce de proximité qui manquait tant dans la commune. Nous savons que certaines personnes ne sont pas encore venues nous voir, peut-être par peur de payer plus cher que dans leur magasin habituel ou peut-être par crainte de ne pas trouver leurs produits habituels. Nous souhaitons les rassurer : au niveau des tarifs nous veillons au quotidien à proposer des prix très compétitifs et nous proposons une gamme de près de 5000 références. Et puis, nous invitons nos clients à nous signaler les références des produits que nous ne proposons pas et qu'ils aimeraient trouver chez nous afin de les satisfaire au mieux. Nous l'avons déjà fait en rajoutant du mascarpone ou des lentilles corail bio par exemple.

Quels sont vos réalisations ou projets pour attirer de nouveaux clients et pour fidéliser tous ceux qui vous ont déjà fait confiance ?

Le magasin est ouvert 7 jours sur 7. Nous avons mis en place une carte de fidélité qui permet de récompenser les clients par une bouteille de Champagne quand la carte est pleine. L'été nous proposons un service rôtisserie tous les jours et le reste du temps le week-end : agréable et facile un poulet rôti le samedi ou le dimanche midi ! Nous avons choisi de proposer des produits locaux avec garantie de qualité : la Biscuiterie des îles, les bières Philomenn, la charcuterie de Ploumilliau, les légumes bio de Dolmen et Potager en livraison quotidienne... Le pain et les viennoiseries sont cuits sur place au fur et à mesure des besoins de la clientèle. Nous avons commencé à livrer gratuitement les courses (marchandises ou gaz) au domicile des clients qui le souhaitent, à Trélévern, Port-Blanc, Camlez et bien sûr Trévou. Ce service peut encore être développé ; il suffit de nous contacter par téléphone (Magasin : 02 96 38 57 40 / 06 61 44 06 23 ou 06 70 73 37 80) ou par mail (vivaltrevou@gmail.com) une livraison sera possible dans les 2 heures mais il est également possible de prendre sa commande en drive ; le site internet sera opérationnel très bientôt.

Pour résumer, nous souhaitons remercier la municipalité qui nous a bien épaulés pour concrétiser ce projet et dire aux trévousiens que notre souhait le plus cher est que notre installation à Trévou apporte une véritable réponse à leurs attentes de consommateurs.

3 QUESTIONS À... Bernard Le Quément, conseiller délégué au Littoral



Bernard, tu es élu depuis un an et 1/2 et tu as pris en main le dossier de l'aménagement des cales et digues. Peux-tu nous en parler ?

Trévou Tréguignec en tant que commune littorale a le souci d'entretenir non seulement sa voirie mais aussi son littoral, d'autant plus quand celui-ci est urbanisé. Le dossier de confortement des digues n'est pas un dossier facile à traiter car nous avons à faire à plusieurs intervenants notamment Natura 2000, conservatoire du littoral, DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Préfecture, etc....Il est à noter qu'une digue doit tout comme la voirie, être entretenue car elle souffre des affres du temps, l'acteur majeur étant

la mer, et cette dernière n'est pas toujours très tendre avec notre littoral, qui est pour Trévou commune touristique, un fonds de commerce indéniable.

Quant aux cales (de Port le Goff et du Royau) rénovées et réparées en début de mandat, elles font partie du patrimoine de notre commune, et à ce titre ce fut un plaisir pour moi de travailler sur ce dossier qui m'a permis de rencontrer des acteurs différents, à savoir Monsieur le Sénateur, les Représentants du Pays du Tégor Goélo et de Lannion Trégor Communauté.

Tu as travaillé également sur le PPMS ? Peux-tu nous dire de quoi il s'agit ?

Tout d'abord je tiens à remercier mon collègue Yannick Le Maguer, avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler sur ce dossier PPMS, et qui a apporté toute son expérience sur cette problématique. Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sécurité, qui est un dispositif réglementaire (demande de la Préfecture) dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement (écoles par exemple) afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur au sein de l'établissement. Nous avons fait un exercice au sein de l'école publique avant les vacances de Noël ayant pour thématique une violente tempête. Bonne préparation, anticipation et participation des enseignantes que je remercie pour leur professionnalisme.

Que peux-tu dire de ta nouvelle expérience d'élu ?

Je suis heureux d'œuvrer au sein de l'équipe élue depuis bientôt 2 ans. C'est une expérience enrichissante qui permet de rencontrer des personnes très différentes, de traiter de sujets très variés, d'apporter ses propres connaissances mais aussi d'apprendre beaucoup de choses.

3 QUESTIONS À... Rachel et Jean-Marie, cuisiniers pour la cantine municipale et le Foyer Logement



Rachel et Jean-Marie : Vous avez la responsabilité de préparer les repas toute l'année pour les résidents du Foyer des Glycines et pour les enfants des 2 écoles de Trévou. Comment vous organisez-vous?

Les cuisiniers de Trévou préparent chaque jour les repas pour 80 enfants et 25 résidents, ce qui fait un total journalier de 130 repas. Les repas sont préparés quotidiennement, sur place et de manière traditionnelle, comme tout un chacun peut le faire à la maison. Il n'y a pas de potage « en brick », ni de plats tout prêts! La qualité gustative est une priorité pour les cuisiniers du Trévou et seule une

préparation complète des plats peut assurer cette qualité nutritionnelle. Les plats des enfants et des résidents ne sont pas toujours identiques car les goûts et les besoins nutritionnels ne sont pas les mêmes, mais dans un souci d'optimisation du temps et des finances, les entrées et le dessert peuvent être similaires. Les cuisiniers sont soucieux du respect des normes et des référentiels alimentaires, ce qui malheureusement n'est pas toujours du goût des enfants qui préféreraient de beaucoup le temps des frites et des nuggets! Les résidents sont servis à 11h45 et les enfants arrivent à la cantine vers 12h05. Un cuisinier est chargé de l'aide au service pour les résidents du foyer logement et un second aide les deux agents de service à la cantine scolaire. Le soir, un seul cuisinier est présent pour l'élaboration des 25 repas du foyer logement et un agent du foyer est en charge du service en salle. Les enfants, tout comme les résidents sont servis individuellement, ce qui permet un contrôle des quantités alimentaires et évite que les aliments moins appréciés soient systématiquement laissés de côté. L'objectif des cuisiniers est de veiller à ce que les enfants mangent de tout et acceptent de goûter les plats qui d'emblée ne leur plaisent pas.

Vous avez été mis à l'honneur dans la presse en mai dernier par le Pays de Trégor Goélo dans le cadre de l'opération « des champs à l'assiette ». Comment se situe la commune de Trévou-Tréguignec au niveau de son approvisionnement chez les producteurs locaux ?

Dans ce souci d'amélioration continue de la qualité des repas, les cuisiniers se sont engagés depuis quelques années, dans une politique d'approvisionnement chez les producteurs locaux. Les légumes, les œufs, le pain sont fournis en partie et dans la mesure des capacités de production, par des maraîchers et des boulangers des communes avoisinantes, ce qui représente un gage de fraîcheur et de qualité. Nous étendrons si possible nos achats en fonction des nouvelles offres de nos producteurs locaux.

De nombreuses directives incitent à mettre de plus en plus de produits bio dans les assiettes des enfants qui mangent dans les cantines ; c'est aussi un souhait des familles. Comment répondez-vous à ces attentes ?

Les produits « Bio » ont été introduits dans les assiettes notamment en ce qui concerne certaines viandes comme le poulet, les céréales et certains fruits et légumes. La gamme est en constante évolution et nous avons pour objectif d'utiliser les produits bios dès que possible. Il est cependant impossible d'étendre de façon inconsidérée le bio à toutes les denrées alimentaires, tout d'abord car l'offre de produits n'est pas toujours adaptée aux quantités dont nous avons besoin, et qu'en outre, nous devons respecter l'enveloppe budgétaire afin de maintenir le prix des repas à un tarif acceptable par tous. Il est important de rappeler que l'équilibre alimentaire des enfants doit se faire sur la semaine, et que dans ce cadre, la cantine ne représente que 4 repas sur 28. Nous avons à cœur de contribuer à instaurer cet équilibre tout en assurant notre mission principale : faire en sorte que nos chères petites têtes blondes ne repartent pas le ventre vide et que nos anciens retrouvent le plaisir du repas et l'énergie indispensable au maintien en bonne santé.

Voilà, pour terminer ce petit mot, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016, en espérant que nous puissions régaler au mieux petits et grands !!

Gilbert LE GUERN
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE SANITAIRE
45 rue de Tréguier
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 91 76 50
Port : 06 84 01 47 87

CREPERIE ET ASSIETTES GOURMANDES
QUAI DES ILES
20 RUE DE TRESTEL
22660 TREVOU-TREGUIGNEC 02.96.48.09.01

1. 2. 3. chausser
chaussures hommes / femmes et accessoires
9, rue de la poste
22710 - Pennéan
Mme Garel Isabelle
02 96 11 04 97
Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi
9 h / 12 h - 14 h / 19 h

GARAGE des SABLES
MÉCANIQUE
Le Borgne Dominique
42, rue de la Mairie
02 96 91 75 38
REMORQUAGE - DEPANNAGE - ENTRETIEN

LES TERRASSES DE TRESTEL
Résidence de Tourisme
Plage de Trestel - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél. 02 96 15 10 10 - 02 96 91 70 26
e-mail : terrasses.trestel@wanadoo.fr

Léo Pizza
Pizza à emporter
06 81 47 53 17
06 24 97 77 98
Carte de fidélité

Marchés	Soirées
Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche	Caillouville (Bar Gernès d'el) Caret (Mairie) Lanvihan (del Air parking Netral) Trevou (Righef en septembre) Lanvihan (parking point) Ploumanac'h (West Camping en été)

LES TAP 2015-2016

Répondant à la demande du gouvernement la Commune de Trévou a mis en place pour la 2^e année les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP). Cette réorganisation de la semaine de l'enfant avec cours le mercredi matin et activités en fin d'après-midi demande beaucoup d'investissements mais semble donner satisfaction aux enfants qui peuvent découvrir de multiples activités. Le programme 2015-2016 a été établi au printemps dernier et en cours d'été par Aline Simon et Janine Troadec. Il n'est pas toujours facile de trouver des animateurs qualifiés pour effectuer seulement 1h15 d'activités chaque jour. Ces activités que la municipalité a voulu de qualité entraînent un coût financier non négligeable même si l'État a décidé de reverser à nouveau un fonds d'amorçage mais aucune garantie n'a été apportée sur cette pérennisation. Voici comment sont répartis ces temps d'accueil qui semblent satisfaire les enfants.

LUNDI - 4 GROUPES	
CP - CE1 - CE2 / TRELEVERN	15h00 - 16h15
Sophie LEBRETTON	SPORT
Corinne LANÇON	LUDOTHEQUE
Laure PROVOST	PARCOURS SPORTIF
Alexandre BLANCHARD	ATELIER NATURE

JEUDI - 4 GROUPES	
CP - CE1 - CE2 / TRELEVERN	15h00 - 16h15
Julie LE FEUNTEUN	LIRATOOUVA
Sophie LEBRETTON	SPORT
Corinne LANÇON	ARTS PLASTIQUES
Edwige DESPEAUX	CUISINE

MARDI - 3 GROUPES	
CE2 - CM1 - CM2 / TREVOU	15h05 - 16h20
Corinne LANÇON	LUDOTHEQUE
Attila HENRY	MUSIQUE DANSES BRETONNES
Sophie LEBRETTON	SPORT

VENDREDI - 4 GROUPES	
CE2 - CM1 - CM2 / TREVOU	15h05 - 16h20
Corinne LANÇON	SPORT
Alexandre BLANCHARD	LUDOTHEQUE
Sophie LEBRETTON	PARCOURS SPORTIF

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	
MATERNELLES	13h30 - 14h15
Petite Section	sieste surveillée par Christiane FARJOT et Delphine LE GUILLOU en alternance
Moyenne Section	temps calme suivi de 20mn d'activités encadrées par Christiane FARJOT et Delphine LE GUILLOU en alternance
Grande Section	Corinne LANÇON : lundi : ludothèque - mardi : arts plastiques - jeudi : lecture - vendredi : jeux de ballon Catherine LE PAPE : lundi : arts plastiques - mardi : ludothèque - jeudi : jeux de ballon - vendredi : lecture

QUEL NOM POUR L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ?

L'école publique a été initiée par l'équipe de Marie-Louise Le Morzadec et inaugurée en 2008 sous la mandature d'Alain Ernot. L'école accueille les enfants de CE2-CM1 et CM2 du RPI qui sont répartis en 2 classes ; celle de Sylvie Le Gall et celle d'Anne-Flore Ollivier, directrice.

M^{me} Ollivier lors du dernier conseil d'école auquel assistait Pierre Adam, maire et Janine Troadec, adjointe aux Affaires Scolaires a souhaité que l'école soit enrichie d'un nom qui serait apposé sur le pan de façade visible de la départementale entre Trévou et Trélévern.

Pour répondre au plus juste à cette demande et à l'attente d'un certain nombre d'entre vous, nous invitons les enfants de l'école, la population trévousienne à nous proposer des noms avec à chaque fois un petit argumentaire de une à 5 phrases motivant et justifiant la proposition.

La commission communication, présidée par le maire Pierre Adam, à laquelle seront associés les enseignantes et les représentants des parents d'élèves choisira parmi les différentes propositions parvenues en mairie avant le 29 février 2016.

LOCATION DE MEUBLÉS SAISONNIERS TAXE DE SÉJOUR/ TOURISME

La commune de Trévou-Tréguignec dispose d'atouts indéniables. Si son climat est propice à la production légumière fortement développée depuis plus de 50 ans, ses plages et ses ports attirent chaque année de nombreux vacanciers. Des efforts sont faits régulièrement pour que la qualité de vie des trévousiens soit améliorée. Ces efforts servent bien sûr aux vacanciers et il est établi qu'ils doivent participer financièrement à la mise en place et à l'entretien de nos infrastructures. La taxe de séjour correspond à leur participation à la mise en valeur et à l'entretien de notre commune. Chaque loueur de meublé saisonnier doit, même s'il ne loue qu'exceptionnellement, percevoir cette taxe auprès des vacanciers et la reverser à la mairie. Il y a 2 ans le montant de la taxe de séjour recueillie par les loueurs de meublés saisonniers auprès des vacanciers

séjournant sur notre commune s'élevait à 13000 €. Les efforts réalisés par les élus pour échanger avec les loueurs et les informer de la réglementation portent leurs fruits puisqu'en 2015 ce sont **24000 €** qui ont été collectés passant de 70 loueurs reversant la taxe en 2013 à **180 en 2015**. Quelques dossiers sont toujours en attente de règlement. Les rappels sont chronophages...il est donc demandé à chacun de faire un effort.

Les élus en charge du tourisme invitent donc chacun à régulariser la situation pour 2015 et à procéder au reversement de la taxe 2016 pour le 10 octobre 2016.

Le formulaire de déclaration de taxe de séjour avec les tarifs 2016 est téléchargeable sur le site officiel de la commune.

Afin d'échanger sur les problématiques communes à toutes les personnes qui louent, souhaitent louer en meublé saisonnier, ou qui ont une activité liée au tourisme (loueurs, campings, restaurateurs, commerçants), une réunion est organisée en **mairie le mercredi 3 février à 18h**.

LES SERVICES « ENFANCE » DE TRÉVOU

LE CENTRE DE LOISIRS pour les vacances scolaires

Organisateur : Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire. Pendant les vacances (sauf Noël), les centres ouvrent dans les locaux des centres de loisirs sur Louannec. Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Dates et horaires des petites vacances : 7h45-18h ; Hiver : du 08/02 au 19/02/2016 ; Printemps : du 11/04 au 22/04/16 ; Toussaint : du 17/10 au 28/10/16 ; **Dates et horaires des grandes vacances** : 7h45-18h du jeudi 7 juillet au vendredi 26 août 2016.

L'organisation du centre : Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h15. À 9h30, début des activités de chaque groupe. Deux activités sont proposées durant la matinée. Bien souvent, suivant le nombre d'animateurs, l'enfant a le choix entre plusieurs activités à chaque heure d'activités. Le repas se tient au restaurant scolaire de Louannec juste en face du centre. Un temps calme est mis en place de 14h à 14h45 pour les enfants (ou la sieste pour les plus petits) : jeux de société, activités créatives, dessin, bibliothèque. De 15h à 16h30 : les activités en groupe sont privilégiées : chasse au trésor, olympiades etc. Après le goûter, les parents peuvent venir chercher les enfants entre 17 h et 18h. **3 groupes d'âge** : Les marsupioles : 3/4 ans ; Les furets : 5/7 ans ; Les girafes : 8/ 12 ans.

► **Comment s'inscrire ?** Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année civile ; À chaque vacance, un planning de réservation est disponible en mairie ou sur internet (www.louannec.com : rubrique CIDS) ; Déposer le tout en mairie de LOUANNEC.

► **Où se renseigner ?** Auprès d'Aline SIMON, directrice du CIDS : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16 - Sur le site internet de la commune (Tous les papiers sont téléchargeables).

Les activités CAP SPORT pour les 4/11 ans

Aux vacances scolaires : (hiver, printemps, Toussaint) Sous forme de stages de 3 à 5 jours, les programmes changent à chaque vacance : de l'art plastique aux sports comme le surf, BMX ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés. Comment s'inscrire ? Trois semaines avant les vacances, les programmes sont distribués dans les écoles de TRÉVOU et sont également disponibles en mairie. Une permanence est assurée pour les inscriptions le mercredi après midi, 10 jours avant les vacances.

► **Où se renseigner ?** Auprès d'Aline SIMON : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16 - Sur le site internet de la commune (rubrique CAP SPORT CIDS)

LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI: 3-11 ans

Organisateur : mairie de LOUANNEC, à la 1/2 journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles. Ouvert de 12h20 à 18h30. Mis en place depuis début septembre 2012, ce centre accueille une vingtaine d'enfants chaque mercredi. Un programme par thème est proposé entre chaque vacance scolaire. La mairie de Trévou a signé une convention avec la mairie de Louannec pour que les jeunes trévousiens bénéficient des tarifs internes.

► **Où se renseigner ?** Auprès d'Aline SIMON : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16 - Sur le site internet de la commune de Louannec (rubrique centre du mercredi)

CENTRE INTERCOMMUNAL DE DÉCOUVERTE SPORTIVE (CIDS)



Le CIDS propose pendant toutes les vacances scolaires de nombreuses activités aux enfants de 3 à 12 ans : **Un centre de loisirs** basé sur LOUANNEC qui accueille les enfants de 7h45 à 18h. Des stages sportifs et culturels sous la forme du **CAP SPORT**. Retenez bien une date : du lundi 9 au vendredi 15 avril 2016 ; stage CAP SPORT de cirque sous chapiteau ; avec le spectacle des enfants le vendredi soir 1h30 par jour d'initiation au cirque avec une troupe de professionnels (Le Cirque Français). Pour le moment ce stage est réservé aux enfants des écoles primaires. Les informations vous seront transmises par le programme distribué dans les écoles au mois de mars. Les inscriptions se feront vers la mi-mars. En attendant le CIDS proposera en hiver, comme d'habitude, un Centre de Loisirs et un Cap Sport.

► Renseignements : Aline SIMON - 06 73 39 22 16

ORIGINE DU PHARE ÉRIGÉ À TRESTEL « L'ATTRAPE-SOLEIL »

Le Club des Entreprises Ouest Côtes d'Armor est un réseau de dirigeants d'entreprises du Trégor-Goëlo, qui a plusieurs vocations dont celle d'animer le territoire. En 2012, le Club des Entreprises a créé son 1^{er} évènement grand public, la Menhir Parade. Une aventure de plusieurs mois qui a réuni, autour d'un projet commun, des artistes et des chefs d'entreprises. De cette union sont nés 35 menhirs, de plus de 2m de haut, tous personnalisés par un artiste différent. Ces 35 mégalithes ont voyagé au gré d'une exposition itinérante costarmoricaine, allant même jusqu'à Paris le temps de célébrer la Fête de la Bretagne !

Deux ans plus tard la volonté d'organiser un nouveau temps fort s'est fait ressentir. En 2014, le Rallye Plein Phare a été imaginé pour tisser des liens entre les acteurs économiques de l'agglomération. Les entrepreneurs locaux, les collectivités territoriales et les écoles supérieures, accompagnés de leurs collaborateurs respectifs, ont engagé des équipes pour participer à ce nouveau rendez-vous. Au programme, deux jours d'épreuves et d'énigmes pour découvrir la richesse de notre patrimoine, la diversité de nos bassins de vie et l'étendue des activités possibles. Symbole de ce joyeux périple et point de ralliement des équipiers, un phare de 10 m de haut a été imaginé. Des artistes de la Menhir Parade ont accepté le défi : 3 jours pour ériger l'œuvre monumentale et l'habiller de bouteilles en plastique. Pour la 1^{ère} édition le village « départs/arrivées » était installé à Lannion, Quai d'Aiguillon.

En 2015, l'opération PLEIN PHARE a été reconduite. Le village « départs/arrivées » appelé **Village-Phare** a été obtenu par la commune de Trévou-Tréguignec. Les élus trévousiens qui avaient constitué une équipe sont revenus de l'expédition de 2 jours en ayant brillamment réussi épreuves sportives et culturelles puisqu'ils ont décroché la 1^{ère} place.

Il est constitué de 4103 bouteilles en plastique. La structure pèse 1,8 tonne avec un lestage de 7,2 tonnes. La durée de vie du plastique varie de 100 ans à 1000 ans.

Anecdote : le phare doit son nom de baptême à un enfant dont l'identité n'est pas connue. Cet enfant, présent lors du montage de l'œuvre en 2014 à Lannion a interpellé sa maman en disant : « Maman, tu as vu, on dirait un attrape-soleil ». L'une des artistes participant au montage du phare a capté cet échange et l'a partagé avec les organisateurs : L'ATTRAPE-SOLEIL est né ! L'automne très doux aura vu de nombreux trévousiens et voisins se promener sur le front de mer et découvrir intrigués ce phare de bouteilles en plastique qui restera un an sur note commune.



RALLYE des ENTREPRISES, des COLLECTIVITÉS et des ÉCOLES
septembre 2015 CLASSEMENT FINAL

1. VILLE DE TRÉVOU	719	17. OUEST PAK	556
2. E.P.M.	666	6. PROLANN - AXA	520
11. LE STUDIO	642	8. MISSION LOCALE	499
9. REPRO CONSEIL	640	19. ENGIVOC	491
15. E.P.C.E. POMMERIT	636	14. ITC 2	491
1. ITC 1	617	4. COGENDS	481
5. CREDIT AGRICOLE	590	5. SKILL INFORMATIQUE	439
18. IMPRESSIONS	578	12. ADIT ANTICIPA	425
13. LEVARD BERREGARD	577		



**CRÉATION
ENTRETIEN
ELAGAGE
MAÇONNERIE**

**Pen Prat - 22450 CAMLEZ
02 96 15 17 06 - mbalcou@orange.fr**

**COUVERTURE NEUF - RÉNOVATION
CHARPENTE - MAÇONNERIE**

Jacques
HAMON Tel./Fax : 02 96 91 73 79

35, rue de Tréguier - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

DOLMEN & POTAGER

Guillaume TROADEC
Ferme de Cost Mez
22660 Trévou-Tréguignec

Vente directe à la ferme
le mardi de 16h30 à 18h30
et le vendredi de 17h à 19h
toute l'année
ainsi que le dimanche matin en été
au bourg, parking de la pharmacie

06 61 51 20 94
troadecguillaume@yahoo.fr
www.dolmen-et-potager.com

NOTRE COMMUNE VUE D'UN DRONE

Dans le but de faire la promotion de notre commune qui jouit d'un fort potentiel nous avons décidé l'hiver dernier de commander un reportage mettant en valeur les atouts de Trévou-Tréguignec.

Plusieurs devis ont été demandés et après étude c'est à la société « 5 mars Production » dirigée par Guillaume Le Berre que nous avons choisi de confier le travail en raison d'une part du tarif particulièrement compétitif proposé et d'autre part par la possibilité de faire un reportage sur plusieurs jours qu'offrait ce jeune réalisateur vidéo qui réside régulièrement dans sa famille au Royau. Guillaume Le Berre utilise en alternance 2 drones équipés l'un pour filmer l'autre pour photographier. Avec ses 5 batteries, chaque engin dispose d'une autonomie de 2h. Le jeune réalisateur vidéo originaire de Trévou a été nommé au festival nantais 2015 du film professionnel dans la catégorie voyages et tourisme pour un documentaire de 3mn en format web sur les temples cambodgiens d'Angkor, réalisé sur autorisation en une journée. Il a également fait un reportage sur les ostréiculteurs de l'étang de Thau près de Montpellier. « Le drone permet le choix des mises en scène » précise-t-il. Pour cette pratique il faut disposer d'un drone homologué, d'un brevet théorique d'ULM et d'une autorisation préfectorale pour survoler en agglomération.

La vidéo de 3mn51 réalisée dans notre commune principalement en cours d'été 2015 a été mise en ligne sur YouTube le 2 novembre dernier.

Elle est visible sur le site de la commune ou sur YouTube en utilisant le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=DKHcQBkH528> ou encore en tapant « vidéo drone trévou-tréguignec ». Déjà vue près de 6000 fois elle ne demande qu'à être partagée. N'hésitez pas à le faire. Contact au 06 75 0360 96 ou www.5mars.com



LE RUGBY FRANÇAIS AU TRÉVOU

Chaque année une quinzaine d'anciens cadres techniques d'État et du Ministère de la Jeunesse et des Sports (CTR-Cadres Nationaux) en activité depuis les années 60 et placés auprès de la Fédération Française de Rugby, se réunissent dans un endroit différent de l'hexagone. Ce groupe d'anciens organise chaque année une rencontre conviviale, culturelle et festive. Cette rencontre a toujours lieu la 1^{ère} quinzaine de septembre. En 2015, un des membres, résidant désormais définitivement sur la commune de Trévou, a organisé ce regroupement qui a permis à beaucoup d'amis de découvrir une petite partie des Côtes d'Armor et plus particulièrement les sites de Perros, Trestel, Port-Blanc et Plougrescant. D'autres visites les ont conduits jusqu'à la brasserie Philomenn de Minihy, à la plateforme légumière de Bro Dreger, à la cidrerie de Prat Rouz, à la distillerie de Lannion sans oublier la Réserve des 7 îles. Après une soirée fruits de mer très attendue c'est à une soirée galettes et crêpes que quelques élus les ont conviés en mairie. Une grande surprise, un grand plaisir et un grand honneur d'être si bien reçus puisque c'était une première pour l'équipe qui tient à remercier le Maire de cet accueil très chaleureux permettant de poursuivre une 3^e mi-temps !



crêperie
restaurant

Breizh'ilien
Travail plaisir

Tel. 02.96.91.76.13

TRÉGOR AMBULANCES TAXIS

Taxis • Ambulances • VSL

Toutes distances • Tous Transports • Assis • Allongés
Acc. Travail • Rayons • Dialyses • Scanner • Gares • Aéroports

LANNION PLOUBREZRE / TRÉVOU-TRÉGUIGNEC - 02 96 47 10 10
PLESTIN-LES-GRÈVES / PLOUARET 02 96 54 15 15 - Fax 02 96 54 15 16

tregorambulances@orange.fr • www.tregor-ambulances.com

OLLIVIER Antony
Paysagiste Diplômé
Route de comlez
22060 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
06 19 52 32 14
contact@les-jardins-d-ollivier.com

Les jardins d'OLLIVIER
www.les-jardins-d-ollivier.com

Création / Dallage / Pavage / Clôture / Espace / Montage
Terrasse / Entretien / Taille / Tonte

CAP ARMOR / CAP SPORT ÉTÉ À TRESTEL

Pour la deuxième année, la mairie de Trévou-Tréguignec a proposé des animations sportives et culturelles durant les mois de juillet et août sous le drapeau CAP ARMOR. Malgré un temps qui n'a pas été de la partie, Jean-Sébastien et Vincent ont chaque jour proposé des activités : comme le beach soccer et le beach volley qui ont trouvé leur public sur la belle plage de Trestel. L'activité cirque dans la salle polyvalente a également plu à un grand nombre d'estivants et de locaux.

La nouveauté de cette année 2015 était le cap sport vacances d'été qui s'adressait aux enfants à partir de 6 ans : Jean-Sébastien leur a concocté des activités plage comme les concours de châteaux de sable, les thèques, les parcours de billes ou encore le minigolf. L'après-midi billes animé par RouleTaBille a été un autre moment fort des activités d'été. Les élus cogitent déjà sur la programmation 2016 de ce dispositif qui satisfait parents, grands-parents, qu'ils soient trévousiens ou vacanciers.

Vincent Le Guern et Jean-Sébastien Toularastel, animateurs CAP ARMOR 2015



LA RÉSERVE NATURELLE DES 7 ÎLES

La Bretagne et plus particulièrement notre Côte de Granit Rose a beaucoup fait parler d'elle cette année notamment quand Ploumanac'h a été désigné Village préféré des Français de 2015. C'est un site incontournable pour les vacanciers qui affluent sur notre côte principalement aux beaux jours.

Un autre site très prisé des amoureux de la Bretagne et que vous n'avez peut-être pas encore découvert est la Réserve Naturelle des 7 îles qui dépend du Ministère en charge de l'Environnement qui a confié sa gestion à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) basée à l'Île-Grande. (30mn de Trestel)

Les missions de la LPO se décrivent de la manière suivante :

- une mission conservatoire des habitats et de leur biodiversité avec un volet d'actions concernant la Police de la nature
- une mission observatoire de l'évolution sur le long terme des habitats et de leur biodiversité avec un volet d'actions concernant la veille écologique (les suivis sur le long terme) et la recherche scientifique
- une mission vitrine du patrimoine avec un volet d'actions concernant l'accueil, l'animation et l'éducation à l'environnement

L'archipel est le **seul en France** à présenter une telle diversité de l'avifaune marine avec 12 espèces nicheuses plus une espèce de mammifère marin. **Cette diversité est exceptionnelle à l'échelle européenne.**

En 2015, la LPO a accueilli 46 071 visiteurs.



DYS DE CŒUR

DYS de Cœur est une association très active sur notre secteur qui s'adresse aux jeunes souffrant de troubles d'apprentissage et/ou du langage et à tous les acteurs qui les entourent : parents, enseignants, professionnels de santé. Les troubles doivent être repérés le plus tôt possible afin que le jeune soit pris en charge ; on retrouve les troubles de dysphasie, dyslexie, dysorthographe, de dysgraphie, dyspraxie, dyscalculie.

► Contact :
dysdecoeur22@gmail.com ou Facebook Dysdecoeur

MUTUELLE MUNICIPALE

La commune de Trévou-Tréguignec est la 1^{ère} commune du département à avoir signé l'hiver dernier un partenariat avec Ma Commune Ma Santé dans le but de proposer aux trévousiens une mutuelle à tarif négocié. Notre correspondante Sarah Jouanneau a présenté les différentes offres aux nombreuses personnes intéressées par le projet. Aujourd'hui plusieurs familles ont choisi l'une des mutuelles proposées. Le groupe ACTIOM, association d'assurés, a su s'imposer dans le paysage local pour mettre en concurrence des compagnies d'assurances et des mutuelles afin de proposer des contrats de mutuelles santé avec des garanties et des tarifs compétitifs, pour favoriser l'accès aux soins des administrés des communes partenaires. Plus le nombre d'adhérents sera important, plus grande sera la capacité de négociation de l'association. Les personnes qui s'interrogent encore sur l'opportunité de prendre ou de changer de mutuelle peuvent nous interroger en mairie ou par mail à mutuelle.municipale.trevou@gmail.com ou entrer en contact directement avec le groupe en précisant que la commune de Trévou a signé un partenariat avec MCMS. La plupart des contrats se renouvelant au 1^{er} janvier, Sarah Jouanneau assurera une permanence dans la commune après l'été. N'hésitez pas à nous signaler votre intérêt afin que nous vous transmettions des précisions sur la date de cette permanence. Renseignements sur le site internet : www.macommunemasante.org
Service conseils et souscription : 05 64 10 00 48 (prix appel local) ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 sans interruption
souscription@macommunemasante.com - info@macommunemasante.com

COMMUNIQUÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'ALCOOL DU LENDEMAIN



L'alcool au volant, premier facteur d'accidentologie sur les routes du département depuis plusieurs années, **ne s'améliore pas**. Il est impliqué dans **1 accident mortel sur 3**. Une méconnaissance de la durée d'élimination de l'alcool dans le sang est régulièrement constatée parmi les usagers verbalisés ou jugés. Certains conducteurs pensent, à tort, qu'après avoir dormi suite à une soirée festive, qui s'est terminée tard dans la nuit, leur taux d'alcoolémie est redevenu « normal » le lendemain en fin de matinée. **Or l'élimination de l'alcool se fait de manière lente et prendre un café ou boire beaucoup d'eau ne sert à rien**. Un verre d'alcool servi dans un débit de boisson, équivaut à environ 0,25 grammes d'alcool par litre de sang (0,25g/l). Deux verres suffisent pour atteindre le seuil maximal autorisé de 0,50 g/l pour conduire un véhicule. Lorsque l'alcool est consommé dans un cadre privé, un seul verre peut suffire pour approcher, voire atteindre le taux de 0,50g/l. Une personne en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15g/l par heure. **Il faut entre 3 et 5 heures pour éliminer deux verres d'alcool pris dans un bar**. Après avoir consommé plusieurs verres, un conducteur devra donc attendre plusieurs heures avant de reprendre le volant. Ainsi, **pour un taux de 1,5g/l, correspondant à 6 verres consommés dans un bar, une personne, se couchant à 3 h du matin, ne pourra reconduire son véhicule au mieux que 10 heures après, soit à 13 heures**. L'élimination complète des 1,5g/l d'alcool n'interviendra qu'à 18 heures. Avant de reprendre la route, **vérifier votre taux d'alcoolémie en utilisant le simulateur sur l'application de la sécurité routière APPSR téléchargeable sur le site : <http://www.securite-routiere-22.fr/>**

« LES BOUCHONS D'ESPOIR »



Trois bacs sont à votre disposition dans la commune pour recevoir vos bouchons en plastique, en liège ou synthétiques. Ils sont disposés à la mairie, à l'agence postale communale et au foyer-logement les glycines. Vous pouvez y déposer vos sacs de bouchons qui seront récupérés par le référent de la commune Yannick Le Maguer. Les associations, restaurants, crêperie, campings et particuliers peuvent s'ils le souhaitent mettre en place un bac ou une boîte pour recevoir les bouchons déposés ou collectés localement avant de les envoyer dans les points de collectes communaux. Ces bouchons sont triés et stockés temporairement sur Trévou-Tréguignec avant d'être expédiés à Goudelin pour être ensuite expédiés vers les usines de broyage et reconditionnement. Une tonne de bouchons en plastique rapporte environ 200 € à l'association les bouchons d'espoir. Une tonne de bouchons en liège rapporte environ 300 €. Les sommes récoltées par l'association permettent de venir en aide directement aux particuliers touchés par le handicap.

Références :

<http://lesbouchonsdespoir22.over-blog.com/>
<https://www.facebook.com/bouchonsdespoir22>

Présidente de l'association :

M^{me} Anita Pêcheux - Tél : 02 96 26 83 13

UN NOUVEAU LOTISSEMENT DANS LE BOURG

Vous l'avez probablement lu dans la presse de fin d'année : la population de Trévou-Tréguignec a baissé entre 2006 et 2013. Il est indispensable de stopper cette baisse. Soucieux d'accueillir de nouvelles familles sur notre territoire nous avons travaillé à la création de nouveaux petits quartiers. Un nouveau petit lotissement au sud de la salle polyvalente ouvrira très prochainement. Les premières maisons pourraient démarrer en septembre. Ce lotissement comptera 12 lots de 500 m² de moyenne. Le prix des terrains devraient se situer entre 23 000 et 33 000€. Nous espérons que ces prix très raisonnables pour des terrains proches de la mer et des commodités, attireront des jeunes couples auxquels nous donnerons la priorité.

HANGAR COMMUNAL / SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques seront bientôt opérationnels près de la maison Riou juste après le terrain de foot. Le terrain a été nettoyé, le hangar est en travaux et prêt pour le prochain agrandissement. Noël Kéraudren, Moïse Le Roy et Mathieu le Roy travaillent actuellement à la préparation du tunnel pour les semis en godets, tandis que Gilles Le Calvez et Alain Le Coq entretiennent les abords.



FERMETURE DE LA PLAGE EN AOÛT

Au mois d'août nous avons essuyé 2 gros orages, nous avons été dans l'obligation d'interdire la plage de Trestel à la baignade pour des raisons d'hygiène et par mesure de sécurité. En effet, les pompes de refoulement situées à côté du terrain de tennis n'avaient pas la capacité suffisante pour éviter le débordement. Ces pompes ont été changées au mois d'octobre, mais le problème majeur demeure l'infiltration et pénétration des eaux pluviales dans le réseau des eaux usées. Des contrôles seront réalisés prochainement sur les branchements d'eaux pluviales.

BRUITS DE VOISINAGE : RÉGLEMENTATION

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne peuvent être effectués que** les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Merci à chacun de respecter cette réglementation afin de faciliter le quotidien de tous.

Piège artisanal pour frelons à pattes jaunes

Ce modèle est un compromis entre efficacité, facilité de réalisation et coût.
(Le principe doit être simple et le piège doit être facile à réaliser)

Matériel nécessaire :

- 2 bouteilles plastiques 1L, 1,5L ou 2L (seules vendues en carton)
- Ciseaux ou paire de ciseaux
- Vis à tête conique
- Puc à brochette en bois
- Feuilles de papier

Découper les bouteilles comme indiqué et assembler les pièces



La pucette peut être percée de trous de 5,5mm pour laisser échapper les abeilles.



Exemples d'appât sucré :

- painich de sucre
- Sirop de sucre
- Pâtisseries sucrées
- Sirop granulé
- Vin blanc

Pour réaliser les trous : insérer le pic à brochette dans la tête conique, scier la vis et faire d'abord les trous dans les pièces 1-2. Couper le profil de la bouteille dans la pièce 1 pour former la face d'entrée des 1-2. Enfiler le pic à brochette dans les trous, terminer par une vis vissée dans la feuille de papier.

FRELON ASIATIQUE

Le Frelon asiatique a été introduit accidentellement en France dans les années 2000. Son introduction serait le fait d'une importation de poteries chinoises à destination du Lot et Garonne. Sa vitesse de progression sur notre territoire est impressionnante : 100 kms par an. Aujourd'hui nous savons qu'il est présent sur notre commune et qu'il faut tout faire pour l'éradiquer. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme quand il est isolé mais dès que le nid est bas et touché lors d'élagage par exemple il peut l'être. Il est également très dangereux pour les ruchers d'abeilles car il se nourrit du thorax des abeilles très riche en protéines. De plus leur présence engendre un stress pour les abeilles ce qui affaiblit les colonies. Jean-Pierre Le Gall et Édouard Le Morzadec ont déposé en mairie un modèle de piège facile à réaliser. N'hésitez pas à le copier.

MATERIEL MEDICAL
Vente • Location • Livraison
Sylvie Anzul
1, rue de la Mairie - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
02 96 23 72 02

Ouvert 7/7
Coccinelle
Interflora
23, rue de la poste
22710 - PENVENAN
02 96 02 61 98
3, Place du Martray
22220 - TREGUIER
02 96 02 42 23
www.coccinelle-beurs.fr

PPA
POLE PUBLICITE ARMOR
Christian CODEN
ZA KERLIVIC
22700 ST QUAY PERROS
Tél. 02 96 23 26 68
Fax : 02 96 23 04 53
Email : ppe.pub@ppe-pub.fr
www.ppe-pub.fr
ENSEIGNES
VÉHICULES
SIGNALÉTIQUE
LÉTTRES NÉON
T O T E M S
IMPRESSION
SUR T-SHIRT
PUBLICITE

SE RENDRE AU BOURG DE TRÉVOU EN MINIBUS CHAQUE SEMAINE GRATUITEMENT

Afin de permettre à tous de vivre bien et longtemps sur notre commune nous avons pensé créer un nouveau service à destination des personnes ne disposant pas de moyens de locomotion pour se rendre au cœur du village. Pour cela un service de transport par minibus en direction du bourg de Trévou est dorénavant proposé.

Le minibus passera chaque semaine à des heures précises dans les différents quartiers de la commune. Si vous êtes un peu loin de ces arrêts de minibus, merci de contacter la mairie qui pourra être amenée à modifier l'itinéraire afin de satisfaire encore plus d'usagers. Dans un 1^{er} temps, nous avons choisi de proposer ce service gratuit le mercredi matin car les commerces et services sont tous ouverts ce matin-là (mairie, agence postale, bibliothèque, boulangerie, tabac/presse, médecin, supérette-Vival, garage)

Les personnes intéressées par ce moyen de transport hebdomadaire sont invitées à se rendre à l'arrêt le plus

proche de leur domicile. Ce dispositif est mis en place à titre expérimental, un bilan sera réalisé dans quelques mois afin de décider de la poursuite ou pas de ce service.

- 9h00 Royau parking plage près des sanitaires puis carrefour du Royau (abri bus)
- 9h05 Saint Guénolé, abri bus près du bar l'Hermine puis rue de St Guénolé carrefour Kegadic Braz-Beg Ar Lann, puis carrefour rue de St Guénolé-Poulptry
- 9h10 école de surf, puis rue du moulin arrêts parking de la bibliothèque et du Vival
- 11h30 retour départ du parking de la bibliothèque puis du Vival

Le 1^{er} voyage se fera le mercredi 17 février 2016.

Le transport des personnes souhaitant se rendre **au marché de Penvénan** se fait toujours avec le minibus de la commune le samedi matin entre le 1^{er} avril et décembre, sur réservation à la mairie, Tél : 02 96 23 71 92.

AGGLO'MOBI : VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE CONCERNÉS ?

Agglo'Mobi est un service de transport en commun du réseau TILT (Transports Intercommunaux de Lannion-Trégor de LTC (Lannion-Trégor Communauté). Il s'adresse aux personnes de plus de 80 ans ou à celles qui sont en situation d'invalidité à 80% ou plus. Ce service permet de se déplacer sur le territoire de Lannion-Trégor-Communauté. Pour utiliser ce service il suffit de remplir un dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site de LTC) puis de le renvoyer à LTC ou de le remettre au chauffeur lors du 1^{er} trajet. La réservation du voyage se fait sur simple appel au 02 96 05 55 55 au plus tard la veille pour un trajet du mardi au samedi ou au plus tard le vendredi pour un trajet du lundi (tarif appel local). Le jour J un minibus spécialement aménagé viendra vous chercher devant votre domicile à l'heure convenue et vous déposera à l'adresse donnée lors de la réservation. Votre réservation est enregistrée dans la limite des places disponibles ; ne tardez donc pas pour appeler dès que vous avez connaissance d'un déplacement à effectuer.

Le prix d'un trajet (aller simple) est de 2,90 € (22€ le carnet de 10 tickets). Prix d'un trajet pour un accompagnateur : gratuit si l'accompagnement est indiqué comme nécessaire sur la carte d'invalidité et pour les enfants de moins de 7 ans ; dans les autres cas : 1 €. Les tickets s'achètent auprès des chauffeurs de minibus. Ce service ne peut être utilisé pour les déplacements pris en charge par la sécurité sociale. Le nombre de trajets (aller simple) est limité à 4 par semaine et 100 par an, sauf pour les personnes inscrites dans un établissement d'accueil pour personnes handicapées.

FÊTE DES VOISINS

Organisée à l'initiative d'Anifa Tracana élue chargée des animations, la Fête des Voisins 2015 a remporté un très grand succès. Sur le principe de l'auberge espagnole, chacun apporte quelque chose à manger et tout est mis (ou pas !) à disposition des présents. La prochaine Fête des Voisins aura lieu le vendredi 27 mai en soirée ; pensez déjà à enregistrer ce rendez-vous.



LE FOYER LOGEMENT « LES GLYCINES »

Quelques mots sur notre foyer logement qui depuis le 1^{er} octobre 1994, accueille 25 personnes âgées. Si vous ne connaissez pas encore notre sympathique foyer, je vous rappelle rapidement les conditions d'admission aux Glycines.

Le foyer logement « Les Glycines » s'inscrit dans une démarche globale d'encadrement et d'assistance aux personnes âgées. Il a pour objectif principal de permettre aux anciens de garder le plus longtemps possible une autonomie maximale, tout en vivant dans un cadre chaleureux et sécurisant favorisant la préservation des liens sociaux et à proximité immédiate des infrastructures communales. Le foyer accueille des personnes autonomes de plus de 60 ans. Il peut également accueillir sous certaines conditions des résidents de moins de 60 ans, possédant une carte d'invalidité.

L'établissement présente de nombreux avantages :

- Il s'agit d'une unité de petite taille conservant quasiment des caractéristiques proches d'un domicile (23 T1 de 35 m² et 2 T2 de 50 m²).
- Une présence permanente 24h/24 et un équipement d'appel d'urgence permet aux résidents de se sentir rassurés de jour comme de nuit.
- L'établissement est parfaitement intégré au sein de la vie communale, en plein bourg et à proximité des infrastructures et des commerces.
- Les appartements sont de plain-pied, fonctionnels, spacieux et lumineux, grâce notamment à une baie vitrée donnant sur les jardins
- Le foyer est un lieu de vie sécurisant, accessible et agréable permettant le maintien d'une vie sociale et surtout permettant de rompre avec l'isolement et la solitude.
- Enfin les tarifs restent raisonnables et le foyer est accessible aux personnes à revenus modestes (1234,98 € pour une personne dans un T1, 2011,57 € pour un couple occupant un T2).
- Les repas sont entièrement préparés sur place par nos deux cuisiniers, dans un souci permanent de qualité gustative et d'équilibre alimentaire.
- Des animations ponctuelles permettent aux résidents de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et quasi familiale.

Les résidents ayant des ressources modestes peuvent prétendre à l'Allocation Personnalisée au logement et sous certaines conditions à l'Allocation repas ou à l'APA.

L'entrée en structure est toujours un moment difficile, même si cette décision relève d'un choix raisonné, c'est pourquoi nous tentons de limiter au maximum la rupture avec les habitudes de vie passées :

- les résidents peuvent conserver leurs intervenants extérieurs (médecins, infirmiers, kinés, pédicure, coiffeurs etc...).
- L'ameublement des appartements est totalement libre et nous conseillons aux résidents de recréer un univers chaleureux et respectueux de leur histoire personnelle.
- Les résidents ont la possibilité de garder leur animal de compagnie (sous certaines conditions de sociabilité bien sûr !)
- Les relations familiales et amicales sont préservées et encouragées.

L'année 2015 a été marquée par l'élaboration des projets de vie personnalisés, permettant au personnel de mieux connaître le vécu de chaque résident, ses habitudes, ses attentes et permettant de mettre en place un accompagnement individualisé.

Parmi les animations de cette année, on peut citer les animations partagées avec l'EHPAD de Penvénan (loto, après-midi jeux, échanges sur le thème des lettres de poilus) ainsi que la visite des

enfants de l'école publique venus échanger sur le thème de l'école pendant la grande guerre. Les nounous sont venues partager avec nos anciens une matinée de musique au son de l'orgue de barbarie et nous avons accueilli comme tous les ans les enfants pour le carnaval. De délicieux moments de partage intergénérationnels emprunts de gaieté que nous espérons voir se renouveler en 2016. Nous allons d'ailleurs accueillir en janvier les CM2 de l'école publique, lors de deux après-midi organisées en partenariat avec les élèves de BTS du Lycée de Pommerit-Jaudy ; la première étant un loto où les résidents seront en binôme avec les enfants et au cours duquel nous dégusterons la traditionnelle galette et l'autre sera une après-midi de jeux (découverte de la Wii et divers jeux de société). Beaucoup de rires en perspectives !



Parmi les moments forts de cette année, il faut mentionner la réunion annuelle de janvier dernier où résidents, familles, personnel et élus ont échangé sur tous les aspects de la vie au foyer logement (finances, vie sociale, travaux divers, projets en cours etc.), ainsi que notre repas de Noël, où les résidents accompagnés de leurs proches ont dégusté un repas gastronomique dans une ambiance festive animée par Yvon Dénès. La salle était comble puisque près de 90 personnes assistaient à ce repas préparé par nos cuisiniers et servi par le personnel.

Tous ces moments sont l'occasion de créer ou de resserrer les liens entre les différents acteurs de la vie de nos anciens au foyer logement, et nous espérons que 2016 sera une année enrichissante et joyeuse dans laquelle chaque résident se sentira serein et entouré par un personnel attentif et respectueux, soucieux avant tout d'offrir à chacun un lieu de vie rassurant et convivial.

J'espère que cet article vous aura permis de découvrir notre belle résidence et vous permettra peut-être d'envisager un jour de faire partie de nos résidents.



Si vous souhaitez des renseignements ou faire une visite de l'établissement, n'hésitez pas, je me tiens à votre disposition et cette visite ne vous engagera en rien, mais vous permettra peut-être d'envisager plus sereinement une inscription future dans une structure pour personnes âgées.

► Vous pouvez me contacter au 02 96 91 77 58 ou par mail : foyer.logement-trevou@orange.fr.

Cordialement, Christel Bihannic

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe de la MÉDIATHÈQUE de TRÉVOU est constituée de Brigitte Le Quellenec, salariée à mi-temps et bénévole le dimanche, Jeanine Fontaine, permanences du jeudi et du dimanche, Catherine Arriat, permanences du jeudi, Martine Costérigent permanences du mercredi, Christine Vannier lecture pour les Pitchounes, Nathalie Plaisant et Nolwenn Prigent lectures en anglais pour les enfants des écoles et Janine Troadec permanences du jeudi et du dimanche et lectures pour les enfants des 2 écoles.

La Bibliothèque de Trévou fonctionne en année civile ; l'adhésion pour l'année 2016 est de 20 € par famille ; qui donne accès à près de 1000 DVD et 12000 ouvrages. Le Prêt de livres se fait en quantité non limitée pour 2 mois avec prolongation à la demande ; il est possible d'emprunter 4 DVD par permanence pour 1 semaine.

Voici en quelques chiffres le bilan 2015 :

- 30893 ouvrages empruntés en 2015 contre 31168 en 2014, 29680 en 2013 et 10912 ouvrages sortis en 2002 soit presque le triple en 14 ans
- Moyenne mensuelle : 2574 ouvrages sortis chaque mois en 2015 ; 2597 en 2014 ; 2473 en 2013 ; 1653 en 2010
- 283 familles ont adhéré en 2015 ; 284 en 2014 ; 290 en 2013 ; 172 en 2010.
- Ces 283 familles représentent 892 utilisateurs + 95 enfants des écoles : RPI, St Michel ; 892 également en 2014 ; 573 en 2010.
- Les adhésions des lecteurs ont permis d'encaisser 5255 € en 2015. (5130 € en 2014 ; 5140 € en 2013 ; 4960 € en 2012)
- La Municipalité a alloué une dotation de 5000€ pour l'achat des ouvrages ; ces 2 montants ont été totalement utilisés à l'acquisition d'ouvrages.

Rappel des horaires d'ouverture au public :

mercredi de 10h30 à 12h ; jeudi de 16h30 à 19h ; dimanche de 10h à 11h30

Pour l'équipe, Janine Troadec et Brigitte Le Quellenec - Tél : 06 81 82 47 14 & 07 89 69 97 04 - courriel : biblio-trevou@orange.fr



REPAS DES ANCIENS



ACCUEIL DES NOUVEAUX TREVOUSIENS



NETTOYAGE DES PLAGES PAR DES ÉLÈVES DE 4^{ÈME} DE POMMERIT



AIRE DE JEUX À TRESTEL



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2015

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. le Maire fait part à l'assemblée de la démission de M. Padrig CANCOIN et de M^{me} Brigitte MERGAULT remplacés par M. Jean-Claude OLIVIER et M^{me} Christelle GENTRIC. Compte tenu de cette nouvelle organisation, les commissions communales sont réactualisées.

CRÉATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CARS :

L'entreprise « Aire Services » de CONCARNEAU (29) est retenu pour un montant de 32 305,76 €uros T.T.C. Une régie de recettes pour encaisser le produit de la borne est créée.

PERSONNEL COMMUNAL : Le souhait de M^{me} BOUCHER d'inclure ses heures complémentaires à la cantine dans sa durée hebdomadaire de service afin d'adhérer à la CNRACL fera l'objet d'une délibération à la rentrée de septembre.

CAP ARMOR :

M. Jean-Sébastien TOULARASTEL est nommé régisseur suppléant pour encaisser le montant des différentes activités CAP ARMOR. Les tarifs des activités sont fixés comme suit :

Relaxation	8,00 €	Cerfs-volants	6,00 €
Mandala adulte	8,00 €	Parcours de billes	2,00 €
Mandala enfant	6,00 €	Cirque	6,00 €
Rallye Famille (Bois Riou)	6,00 €	Escrime	6,00 €
Surf - Paddle	16,00 €	QI Gong	10,00 €
Longe côte	8,00 €	Langue des signes	4,00 €
Pêche à pied (Estran)	6,00 €	Mini stage cap sport	8,00 €
Balade Contée	6,00 €	Atelier Cap sport	2,00 €
Natation stage 1 (la semaine)	66,00 €	Crêpes bretonnes	2,00 €
Aquagym	8,00 €	Mini jeux cap-sports	2,00 €
Kayak	14,00 €	Tournoi et sports de plage	0,00 €
Catamaran	14,00 €		

CAP ARMOR :

M. Philippe STEUNOU signale que le chalet de la plage a été monté par M. Yves LE FLANCHEC et M. Dominique OZENNE. Le programme des activités est sur le site de la commune.

CONTAINER :

Le Maire précise qu'un container de stockage a été installé près des WC de la plage pour un montant de 1300 €uros H.T. et 280 €uros H.T. de location de grue. Le Maire pense qu'au vu de l'évolution constante des activités, la logistique, notamment au niveau des WC et des capacités de stockage, ne suffit plus.

DALLES ANCIENNE POSTE :

Bernard DESCAMPS demande ce qu'il est advenu des dalles du plafond de l'ancienne Poste susceptible de contenir de l'amiante ? Le Maire répond que les dalles sont en cours d'analyse et sont pour l'instant stockées sur palette filmée chez lui. Les résultats de ces analyses seront connus le 30 juin prochain.

MAISON DES ASSOCIATIONS :

Bernard LE QUEMENT signale que la maison des associations n'a jamais fait l'objet d'une déclaration d'E.R.P. (Etablissement Recevant du Public). Il se charge de régulariser la situation. Le Maire remercie Bernard LE QUEMENT et Yannick LE MAGUER pour le travail administratif réalisé pour la sécurisation de l'ensemble des bâtiments communaux.

COMMISSION ACCESSIBILITE HANDICAPÉS :

Lucile LE BERRE propose à Jean-Claude OLIVIER d'intégrer cette commission : celui-ci accepte.

REGROUPEMENT BRETAGNE 5/5 :

Le Maire informe les élus que le panneau prônant la réunification des 5 départements bretons sera mis en place le lundi 29 juin à 18h00 au carrefour du Royau et invite les personnes présentes à y assister.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2015

CRÉATION D'UN MINI STADIUM :

L'entreprise retenue est « AGORESPACE » de VENETTE (60) pour un montant de 45 840,00 €uros T.T.C. Les travaux seront réalisés à proximité du terrain de foot. Le terrassement et la création de la piste d'athlétisme restera à la charge de la commune. Ces travaux seront réalisés dès l'automne 2015.

SUPÉRETTE :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux propositions d'avenant n°1 du cabinet « NOX-ICARE » pour un montant de 16 760,90 € HT.

MARCHÉ DES CALES :

Opération comptable : A la demande de la Perception de LANNION, les avenants sont renumérotés.

CESSION DE TERRAIN :

Le Conseil municipal donne son accord pour la cession d'une parcelle, derrière la supérette, d'environ 1200 m² à M. Dominique LE BORGNE, au prix de vente de 35 €/m² pour implanter son garage de réparation automobile.

SYNDICAT D'EAU :

Le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de la commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC est adopté.

LANNION TREGOR COMMUNAUTÉ :

Dans le cadre d'une dotation intercommunale complémentaire à répartir entre communes ayant transféré la compétence assainissement, le conseil municipal adresse à Lannion-Trégor Communauté, une demande de subvention pour l'acquisition d'un tractopelle pour un coût de 55 200 € H.T.

ENROCHEMENT DIGUE DU ROYAU :

M. Bernard LE QUÉMENT rappelle qu'un enrochement de la digue Est du Royau a été réalisé en 2014 et qu'il reste à effectuer des travaux de consolidation côté ouest. Il donne lecture des 3 propositions financières présentées par des entreprises locales de Travaux Publics. M. LE QUÉMENT doit s'enquérir sur la taille des blocs de granit qui constitueront l'enrochement. Une décision sera prise lors de la prochaine séance du Conseil.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :

Yannick LE MAGUER se fait l'écho de plusieurs personnes concernant la baisse de la qualité des repas livrés à domicile par le Comité d'Entraide alors que leurs coûts demeurent élevés.

M. Le Maire lui répond que la gestion d'une telle structure est difficile et que les coûts sont essentiellement occasionnés par les véhicules de livraison mais, qu'à l'avenir, les communes devront délibérer sur une participation éventuelle afin que le « rapport qualité prix » reste attrayant.

DIAGNOSTIC AMIANTE :

Le Maire informe l'assemblée que le diagnostic amiante demandé lors des travaux dans la maison des associations, à l'occasion de la création d'un cabinet médical, s'avère négatif.

PLAQUES DE GRANIT POUR CAVURNES :

Le tarif des petites plaques en granit noir pour les cavurnes est fixé à 35 €uros l'unité.

OPÉRATION PLEIN PHARE :

Le « Club des Entreprises » de LANNION a proposé la mise en place d'une structure représentant un phare de 10 mètres de haut, pendant toute une année à partir du 25 septembre prochain, sur la plage de Trestel. Le budget est estimé à 2500 €uros et les bénéfices entourant cette manifestation seront intégralement reversés à la S.N.S.M. Une décision quant à la participation de cette opération par la commune sera à prendre prochainement

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2015

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ :

Le conseil municipal valide la proposition de programmation, sur six années, des travaux d'accessibilité du patrimoine bâti de la commune, dont le coût est estimé à 208 440,00 €uros HT.

PERSONNEL COMMUNAL :

Depuis le 1^{er} septembre dernier, M. Maxime LEGENDRE, en formation jardinier paysagiste au CFA du Mené, est recruté en contrat d'apprentissage pour une durée de deux ans. M. Mathieu LE ROY est recruté, en contrat CAE de deux ans, à partir du 1^{er} octobre 2015.

INDEMNISATION :

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de 300 € à M^{me} Fatima CHOUABBIA pour le stage effectué au mois d'août à l'accueil de la mairie.

ENROCHEMENT DIGUE DU ROYAU :

Au vu du nouveau devis précisant la taille et le poids des blocs de rochers, le conseil municipal donne son accord pour la réalisation des travaux d'enrochement par l'entreprise ROPARS de CAMLEZ, pour un montant H.T. de 13 025,00 €uros.

M. Bernard LE QUÉMENT précise qu'il a reçu M^{me} CAPDEBOSQ, propriétaire des marais du Launay, qui s'inquiète de l'éventuelle rupture du banc de galets protégeant les marais. Il précise que M^{me} CAPDEBOSQ a fondé la « SCI du Wern » pour effectuer des travaux de conservation et de protection de ce banc de galets. Le Maire propose une intervention ponctuelle du tractopelle communal pour aider à sa conservation.

BUDGET SUPÉRETTE :

Réajustement de quelques lignes budgétaires afin de payer les dernières factures du budget supérette, emprunt matériel et outillage technique : 29 084,00 € - moins value de 4012,00 € pour le lot n°4 « menuiserie alu ».

STATION D'ÉPURATION :

Accord au projet de convention pour l'entretien des espaces verts et des postes. M. Bernard DESCAMPS demande à M. le Maire ce qui adviendra des bâtiments existants qui ont pour fonction actuelle d'abriter les services techniques municipaux. Le Maire lui répond qu'une proposition de vente a été faite à Lannion-Trégor Communauté, sans réponse à ce jour.

APPEL D'OFFRES :

Un appel d'offres a été publié concernant la réfection et l'extension de 130 m² du futur hangar communal, sis derrière le terrain de football. La réponse est attendue pour le 9 octobre prochain. Les services techniques ont commencé le terrassement de la parcelle pour y placer prochainement les serres communales.

APPEL À MAÎTRISE D'ŒUVRE :

M. le Maire propose de faire un « appel à maîtrise d'œuvre », pour l'élaboration d'un projet d'extension des WC actuels en « Pôle Nautique », composé de sanitaires, vestiaires, douches et locaux de rangement.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS :

Le conseil municipal décide que les travaux d'effacement des réseaux rue du Moulin et rue du Stade, pour 102 220 euros, seront amortis au compte « amortissement des immobilisations incorporelles - autres groupements » sur 15 ans à raison de 6814,67 €uros par an ; que la participation à la construction de la décharge de TRÉLÉVERN, 58 464,00 €uros sera amortie au compte « amortissement des immobilisations incorporelles - Bâtiments et installations », sur 10 ans, à raison de 5846,40 €uros par an.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT :

M. Bernard DESCAMPS précise qu'il a vu, sur la porte de la Mairie, l'avis de fermeture pour manifester contre la baisse des dotations de l'État dans les années à venir, estimée à environ 80 000 €uros en 2017. M. Bernard DESCAMPS trouve ce chiffre élevé et souhaite des précisions. M. Philippe STEUNOU lui propose d'échanger sur ce sujet et de lui détailler l'évolution des baisses de dotations sur les prochaines années.

LOGO ET SITE INTERNET :

M^{me} Janine TROADEC informe les élus que la commission communication a quasi validé un nouveau logo pour la commune. Concernant le site internet, plusieurs entreprises ont été contactées et c'est la société « LE STUDIO » qui a été retenue pour créer le nouveau site officiel de la Mairie.

OPÉRATION PLEIN PHARE :

Les 26 et 27 septembre aura lieu le départ d'un rallye composé de 22 équipes (dont une d'élus trévousiens). Le coût pour cette manifestation est estimé à 1000 €uros pour la logistique, les bénéficiaires seront perçus par la S.N.S.M.

MINI STADIUM :

M. Jean BODSON précise que le terrassement démarrera avant la fin du mois et que le devis concernant la dalle en enrobé est en attente. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 02 NOVEMBRE 2015

TRANSFERT DE COMPÉTENCES :

Le conseil municipal accepte les modalités financières des transferts de l'École de Musique du Trégor, de l'abattoir de LANNION et de la Maison de la Pêche de TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU à Lannion-Trégor Communauté.

SCHÉMA DE MUTUALISATION :

Avis favorable au projet de mutualisation des services, proposé par Lannion-Trégor Communauté. Ce projet a pour but d'inscrire les collectivités dans une démarche de rationalisation des ressources humaines et matérielles autour des domaines suivants : instruction des permis de construire, eau-assainissement, voirie, bâtiments, espaces verts, atelier, personnel, matériel, groupements de commandes, mutualisation échelonnée sur une période de 2015 à 2020.

SYNDICAT D'ENTRAIDE :

Un déficit d'un montant global de 51 423,97 € doit être réparti entre les communes adhérentes au syndicat. Le conseil municipal accepte la participation de la commune pour un montant de 3 418,16 €.

CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Accord au lancement d'une consultation dans le cadre des marchés publics pour un nouveau contrat suite à la suppression des tarifs réglementés, supérieurs à 36 Kva.

RÉFECTION DU HANGAR COMMUNAL :

L'entreprise LE PÉRON CONSTRUCTION de SQUIFFIEC est retenue pour un montant de 49 260,18 euros H.T. pour la réfection et l'extension du hangar existant.

BUDGET CCAS :

Le conseil municipal décide de reverser un excédent de 3768,22 € de la section investissement en section de fonctionnement.

BORNE DE RECHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE :

Une borne est prévue sur le parking derrière la médiathèque. Le conseil municipal confie au Syndicat Départemental d'Électricité la compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation de la borne.

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE :

M^{me} Brigitte JACOB est désignée déléguée de l'administration.

EXTRACTION DE SABLE EN BAIE DE LANNION :

Approbation de la motion d'opposition à l'extraction de sable.



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2015

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes des attentats de Paris du 13 novembre dernier.

P.L.U. :

Le conseil municipal clos le bilan de la concertation et arrête le projet PLU qui va être transmis aux personnes publiques associées. Elles auront trois mois pour faire leurs observations. Par la suite, l'enquête publique, dirigée par un commissaire enquêteur, durera un mois. Au vu de son rapport, et après avis des services de la Préfecture, le PLU pourra être approuvé, vers la fin du 1er semestre 2016.

CONTINGENT INCENDIE ET DE SECOURS :

Le conseil municipal accepte le transfert du contingent incendie, versé directement au S.D.I.S. par les communes, à Lannion-Trégor Communauté à compter du 1^{er} janvier 2016. En contrepartie de cette prise en charge par l'Agglomération, les attributions de compensation des communes seraient diminuées du montant des contingents supporté au cours de l'année 2015.

ASSURANCE PERSONNEL COMMUNAL :

Le contrat groupe proposé par le Centre de Gestion est accepté.

RÉGIE BIBIOTHEQUE :

Actualisation de la régie datant de 2002.

BUDGET SUPÉRETTE :

Réajustement de quelques lignes budgétaires afin de payer les dernières factures d'un montant de 5862 €. Les travaux étant terminés, ainsi que les décisions modificatives, il est nécessaire de recourir à un emprunt de 100 000 €. Le conseil municipal, après avoir examiné les différentes propositions, donne son accord pour la réalisation d'un prêt auprès de la caisse du Crédit Mutuel de Bretagne de PENVÉNAN, sur 10 ans, à taux fixe.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE :

Élaborés par Messieurs Bernard LE QUÉMENT et Yannick LE MAGUER, ces documents sont adoptés afin de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale, l'alerte, la protection et le soutien de la population en cas d'évènements majeurs, technologiques ou sanitaires. Les personnes suivantes sont désignées pour faire partie de la réserve communale : Messieurs Gérard LECONTE - Denis LE BERRE - Denis BALCOU - Patrice LE BRICON - Jean-Marie BIHANNIC - François-Louis BOTHOREL - Pol TROADEC - Michel BLONDEAU - Jean-Claude LE QUELLENEC.

PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE :

Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet de « Fusion de Lannion-Trégor Communauté - Communauté de communes du Haut-Trégor - Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux » sous réserve de l'accord des communes concernées, des communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux et sous réserve du maintien de la continuité territoriale. Le conseil municipal prend acte des différentes propositions de rationalisation des syndicats d'eau et syndicats de voirie PLESTIN-LES-GRÈVES - PLOUARET. Le conseil demande, au titre de la compétence « eau potable », la dissolution du syndicat SI du Léguer, dont l'exploitation est confiée à Lannion-Trégor Communauté.

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AU FOYER LES GLYCINES :

E.D.F. est retenu pour un montant de 20 529,99 €uros T.T.C. par an, dans le cadre de la consultation pour les contrats de fourniture en électricité supérieurs à 36 Kva.

GUIRLANDES DE NOËL :

Accord pour la pose de quatre prises de courant étanches pour un montant de 670 € H.T. présenté par le S.D.E.

TENNIS DE TABLE :

Accord à la proposition de convention entre les communes de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC et TRÉLÉVERN et l'Association « Tennis de table du Doudu » pour la prise en charge du coût des heures de l'éducateur sportif à hauteur de 765,33 €uros pour l'année sportive 2015-2016.

LES PITCHOUNES

L'association Les Pitchounes de Trévou-Tréguignec a maintenant 8 ans. Elle a été créée par des assistantes maternelles. L'association a pour objectif d'offrir des activités manuelles et créatives, des sorties, des séances d'éveil, un espace de motricité fine pour accompagner au mieux les enfants dans leur développement et leur épanouissement. Le coût de l'adhésion est de 12 euros pour l'année. Le montant est dégressif pour les fratries. **Les séances d'éveil sont au programme tout au long de l'année** : éveil à la lecture, espace motricité, espace jeux avec le Relais Parents Assistantes Maternelles. Un éveil à la musique devrait se mettre en place pour les petits en 2016. Nous avons eu une réunion avec un intervenant musicothérapeute et attendons ses disponibilités pour insérer les séances de musique dans notre planning. **Nous célébrons chaque fête du calendrier et des sorties sont prévues** (Royal kids, la Roche Jagu, Armoripark, Balade en calèche...)



Nous allons offrir aux enfants un spectacle « Ailes en Soie ». Il sera animé par Mademoiselle Julie Feuten. Il aura lieu en 2016. Une intervention nommée « SENTATOUTI » a été mise en place pour cette année 2015-2016. C'est une exploration sensorielle de la nature pour les tout-petits animée par Mademoiselle Julie Feuten de l'association Liratouva (association Conte Lecture et Nature)

Nos manifestations :

- Un bal à papa aura lieu le **22 mai 2016** il sera animé par l'orchestre Reine de Musette. Nous espérons que cette activité rassemble beaucoup de danseurs. Ce qui met en valeur les liens intergénérationnels sur la commune en supplément de nos sorties au foyer logement lors de certaines fêtes célébrées en commun avec notre association.

Les Bébé Broc' :

- dimanche 13 mars 2016
- dimanche 30 octobre 2016

Les membres de l'association ont pris la décision de ne pas faire de Bébé broc' en 2017. Les recettes et les bénévoles sont en baisses et il y en a d'autres dans les villes avoisinantes. Nous avons des idées, des surprises, des animations dans nos futurs programmes pour l'éveil des enfants. Les bénévoles nous permettront de continuer à financer notre éveil musical tant apprécié des petits, nos diverses sorties et de concrétiser de nouvelles idées d'animations. Toutes ces manifestations, activités et sorties sont un plus par rapport à la convention collective prévue des assistantes maternelles pour le bien être, l'éveil, le développement et l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés avant leur entrée dans le système scolaire.

► La présidente : Christelle GENTRIC : 02 96 15 19 48 (entre 14h00 et 15h30)

CENTRE CULTUREL SAINT-GUÉNOLÉ

Vendredi 5 février, à 19H30 nous fêterons la CHANDELEUR avec les musiciens du CCSG, salle polyvalente.

Vendredi 3 juin, le GALA des élèves, du Centre Culturel Saint Guénolé, dès 20h00, grand moment musical pour les élèves, et pour leurs professeurs, à la salle polyvalente.

Le Centre Culturel organise son traditionnel fest noz **VENDREDI 22 JUILLET** sur le site de Port le Goff, nous attendons de très nombreux bénévoles pour l'installation et la préparation de cette manifestation dès le jeudi 21 juillet.

Cette année, le plateau musical sera composé : du groupe **CARRE MANCHOT**, de l'**ORCHESTRE DES ELEVES DU CENTRE CULTUREL**, du duo **LANDAT-MOISSON** et d'un couple de **SONNEURS**. A partir de 19h30, galettes saucisses, frites moules, crêpes, et à partir de 21h00 notre FEST NOZ, nous pourrons danser jusque tard dans la nuit. Toutes ces manifestations sont ouvertes à toutes et à tous.

Le Centre Culturel Saint-Guénolé propose les activités suivantes :

Accordéon, batterie, flûte, danse bretonne, option orchestre, avec Attila HENRY
Guitare avec Arnaud BASSEZ
Violon avec Marie Laure LEDUC
Broderie celtique avec Annick MICHEL

Il est possible de s'inscrire toute l'année et venir rencontrer les professeurs pour toutes informations.

Les prochaines inscriptions et réinscriptions auront lieu samedi 10 septembre, et cette année le repas de nos bénévoles, sans quoi rien ne serait possible, aura lieu le 15 octobre.

Le CCSG loue deux barnums et un plancher.

► Pour tout renseignement contacter :

Françoise BONNIEC, Présidente
02 96 91 74 78

Gérard LECONTE, Trésorier
02 96 91 73 77

Patricia LE JUNTER, Secrétaire
02 96 92 77 48



COMITÉ DES FÊTES



Le but principal de l'association est l'organisation de l'arbre de Noël, sans oublier les jeux pour enfants aux pardons du bourg et de St Guénolé.

L'ensemble des bénéfices de nos manifestations servent à leurs financements ce qui représente un budget très important, il faut environ 6000 € chaque année.

Pour cette année la participation aux concours de belote, qui ont lieu tous les 2^e mercredi du mois, a été de 38 équipes en moyenne. En plus des joueurs locaux, certains viennent de Pleubian, Plounevez Moédec, Plestin les Grèves, Plouaret etc... Ce qui prouve l'attractivité de ces après-midi.

Un challenge sur l'année est remis au dernier concours de juin. En mai la brocante du bourg qui a lieu en salle et en extérieur a fait, pour sa 3^e année avec cette formule, le plein d'exposants et de visiteurs. Celle de Trestel le dimanche 2 août a obtenu le même succès. Pour la première fois nous avons organisé la fête de la musique avec « Granit Smith » en vedette. Vous avez été très nombreux à venir écouter et danser. Vous avez répondu présents au rendez-vous du feu d'artifice du 14 juillet organisé avec le concours financier de la mairie, l'animation était assurée par Yvon Dénès, notre animateur local.

En octobre, pour la première année, a été organisé un repas à la salle polyvalente. Ce repas a connu un véritable succès avec près de 200 repas servis. Merci au cuisinier Yves Le Flanchec qui a émoustillé nos papilles avec son menu de saison.

En décembre, 20 enfants ont participé au concours de dessin et 11 enfants ont reçu un prix. Beaucoup d'enfants étaient présents sur le parcours du père Noël avec sa calèche dans les rues de la commune. Quant à l'arbre de Noël, seulement 125 enfants étaient présents sur les 156 qui avaient pris leurs bons-cadeaux. C'est dommage car le spectacle avec le clown Organitou a remporté un vif succès, de même que la distribution des cadeaux par le père Noël qui a ravi petits et grands et qui laissera des souvenirs inoubliables dans la tête de nos enfants.

Une dernière manifestation a eu lieu dimanche 19 décembre près du phare à Trestel, une après-midi récréative avec des jeux en bois, un stand de dessins et un stand de maquillage ainsi que vin chaud, crêpes, chocolat et soupe ont ravi les nombreux promeneurs.

Une section « les bonnets blancs » a été créée. Elle a en charge l'organisation de voyages et de séjour. La présidente est : Catherine Steunou. Le séjour à la montagne programmé du 6 au 13 février les conduira à Lans en Vercors en Isère.

► Le comité des fêtes loue à des tarifs très attractifs : de la vaisselle et des chapiteaux, n'hésitez pas à le contacter par mail : cdftrévou@live.fr

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2016.
Gérard Leconte, président

L'AMICALE DES RETRAITÉS

Après le Loto d'été en juillet, et l'expo vente de l'atelier créativité, les adhérents du club des joyeux retraités ont passé 2 jours merveilleux au Puy du Fou les 11 et 12 septembre.

Une autre sortie a eu lieu à Plougastel Daoulas le 15 octobre pour la visite de la canopée (les serres des orchidées), suivi d'un repas dansant ou le cochon grillé toujours apprécié de tous attendait les convives au restaurant de Toul Broche. Le 11 mai nous avons eu le plaisir d'applaudir la Chorale A'croche-choeur lors de notre goûter mensuel. Le 14 décembre a été offert le super goûter de Noël aux adhérents, goûter qui a réuni 90 convives. Le 15 décembre a eu lieu la 2^e expo vente de l'atelier créativité.

Nous avons clôturé l'année le 17 décembre à Saint-Malo au Palais du Grand Large par un spectacle musical intitulé les 50 ans de la chanson Française et par un repas dansant.

Nous nous réunirons lundi 11 janvier 2016 pour fêter les Rois autour de la galette, ce goûter est offert à tous les adhérents, à cette occasion nous renouvelerons les adhésions pour 2016 toujours fixées à 14 € et prendrons les inscriptions pour le repas du dimanche 6 mars 2016.

Bonne Année 2016 à tous.

Odette VOGT, Présidente de l'Amicale des Retraités
Tél : 02 96 23 74 26



RETOUR SUR LE FESTIVAL CHASSE TES TONGS 2015...

Pour sa 6^e édition, le Festival Chasse Tes Tongs fêtait cette année ses 10 ans. Cet anniversaire a été marqué par des records d'affluence, qui se sont répercutés également au niveau de l'ensemble de l'économie du festival (restaurations et buvettes). En effet, ce ne sont pas moins de 6000 personnes au total (dont 5000 entrées payantes) qui ont déambulé sur le site du stade municipal au cours des deux soirées du vendredi 7 et du samedi 8 août.



Les éditions se suivent et si notre volonté est toujours identique au niveau de la qualité de la programmation, l'engouement est manifestement à la hausse cette année. La programmation du groupe Moriarty The Band y est certainement pour une bonne part, avec une grosse affluence le vendredi. Mais c'est aussi l'ensemble de l'organisation qui se bonifie à chaque édition, avec l'accumulation de l'expérience et la chasse aux ratés des éditions antérieures. Précisons que la construction du festival repose depuis le début sur l'investissement de membres entièrement bénévoles, qui profitent peu du festival et des concerts, mais qui sont tous fiers de participer à cette belle aventure.



© crédit photo : Guillaume Le Berre / 5 MARS PRODUCTION

Portés par un élan populaire (bouche à oreille, réseaux sociaux, presses, radios), c'est également l'ensemble de la programmation qui a été salué, avec des groupes bretons, tels que Bikini Machine, Totorro ou Nirmaan et des groupes internationaux, parmi lesquels Too Many Zooz (tête d'affiche du Bout du Monde 2016), Jungle by Night ou encore Birth of Joy.

Nous remercions les 250 bénévoles présents chaque soir, dont bon nombre sont venus se détendre lors de la soirée des bénévoles en novembre. Nous remercions également agriculteurs, partenaires privés et publics, dont la mairie bien évidemment, sans qui tout cela ne serait bien sûr pas possible.

Alors la suite ? Ça commence avec un bilan et une assemblée générale le samedi 6 février, avec probablement des changements dans le bureau, même si tout le monde ou presque poursuivra l'aventure. Toute personne intéressée pour intégrer l'association peut nous contacter à tout moment à :

chaussetestongs.benevolat@hotmail.fr

Et ça se poursuit avec toujours l'envie de promouvoir la musique qui nous émeut par un projet en construction pour l'automne 2016, dont nous vous dirons tout très bientôt !

Bonne année 2016 à tous !

Julien Guillou

DIMANCHES DE TRESTEL

Les « Dimanches de Trestel » sont une association d'animation de la plage de Trestel pendant 4 dimanches d'été (2 en juillet et 2 en août). L'équipe de bénévoles propose, avec de la musique bretonne, un marché nocturne et une restauration (frites, saucisses, galettes et crêpes).

Cette année a été endeuillée par le départ d'Alain Beauché au printemps. Ami fidèle et sincère, il a toujours su nous conseiller avec sagesse.

La saison 2015 avait bien mal débuté, un dimanche de mauvais temps et le suivant très venteux et couvert. Seul point positif : nous avons pu compter sur la solidarité du public et particulièrement des trévousiens ce qui nous a permis de limiter les dégâts. Les 2 autres dimanches, avec une météo de saison, nous ont permis de voir l'avenir sous un meilleur angle. Je rappelle que les Dimanches de Trestel fonctionnent sans subvention (nous n'en faisons volontairement pas la demande) et que nous payons les cachets, les charges sociales des artistes et des groupes et la Sacem.

Sans les bénévoles on ne peut rien. Monter les barnums le matin, mettre en place les remorques qui nous serviront de scène, faire fonctionner le bar, précuire puis cuire les frites, les saucisses, réchauffer les galettes et les crêpes, tenir les stands de vente de tickets et de jetons. Ensuite le soir, nous devons tout démonter, ranger... et trop souvent nous nous comptons sur les doigts de la main. Je me souviens même du dernier dimanche de cette saison où les membres du bureau étaient presque les seuls acteurs.

Alors espérons pour les prochaines années plus de bras, surtout le soir. Nous faisons donc appel aux bonnes volontés.

Mes remerciements à la municipalité qui nous aide en nous prêtant les tables et les bancs.

Je terminerai par le bureau. Tous dévoués, dans une bonne ambiance,



ils fournissent un travail énorme et ne comptent pas leur temps et leurs efforts.

Les dimanches de Trestel sont maintenant connus dans un périmètre dépassant largement l'arrondissement. Ils permettent dans une ambiance festive de faire connaître notre très belle plage ainsi que la culture bretonne. Comme l'an dernier, malgré le peu de bénéfices de la saison, nous avons fait un don à une association, cette année, 200 € aux « Enfants de Trestel ».

Le président, Bernard Descamps



ÉCOLE DU RPI - SITE DE TRÉVOU

Depuis la rentrée de septembre, 44 élèves sont inscrits à l'école publique (134 au total dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Trélévern). Les élèves sont répartis en deux classes : M^{me} Le Gall et M^{me} Tanguy en CE2-CM1, M^{me} Ollivier en CM1-CM2. Sept élèves de CE2 sont scolarisés à Trélévern.

Cette année scolaire a des accents d'outre-Manche, puisqu'elle verra nos 51 élèves du CE2 au CM prendre la mer pour découvrir la capitale britannique le 25 au 29 avril. C'est bien toute l'année qui se veut riche en découvertes : les élèves sont inscrits au Prix Littéraire Les Incorruptibles, abonnés à Mon Quotidien et My Weekly, et ont assisté au spectacle Chanson Robot, organisé par le Carré Magique à la salle polyvalente de Trévou. Bravo à nos artistes en herbe qui se sont investis dans le spectacle de Noël organisé par l'équipe pédagogique du RPI : danses, chants et théâtre étaient au rendez-vous, sur le thème de Noël.

Comme tous les ans, une rencontre sportive de course longue a été organisée à Kermaria-Sulard par le RPI des écoles du Rudonou afin de récolter des fonds pour le Téléthon (821 € par notre RPI, bravo les enfants !). Nous accueillerons à notre tour nos camarades du Rudonou en juin pour une rencontre athlétisme. Les élèves de CE2 profitent actuellement de séances de piscine à Ti Dour avec l'école élémentaire de Trélévern. Impossible de partir pour Londres sans connaître le cricket, nos élèves seront donc très prochainement de parfaits lanceurs et batteurs.

Bravo et merci...

...aux élèves de BTS du lycée de Pommerit-Jaudy qui ont su organiser une belle rencontre entre nos élèves et les résidents du foyer logement, lors d'un loto qui a rassemblé les générations autour d'une galette des rois. Une rencontre jeux de société est prévue pour bientôt.

...à la chef et parents d'élèves Bérengère Sagne dont les ateliers ont permis aux élèves de découvrir leurs papilles lors de la semaine du goût.

...aux parents qui nous accompagnent lors de nos sorties et participent aux actions, aux municipalités et aux associations dont le soutien humain et financier est sans faille : l'Association des Parents d'Élèves et l'Amicale Laïque de Trélévern-Trévou-Tréguignec, mais aussi les Plaisanciers du Royau, Rando Nature et les Yaouankis.

► Venez suivre nos aventures et nos humeurs sur Twitter @EcoleTrevou ! Très belle année à toutes et tous.

Anne-Flore OLLIVIER, Directrice.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI TRÉLÉVERN-TRÉVOU

L'A.P.E. a pour principal but d'assurer le lien entre les parents d'élèves, les enseignants et les municipalités et également d'organiser différentes actions ou manifestations ayant pour objectif de dynamiser le lien au sein des écoles et surtout de récolter des fonds, destinés à financer les sorties et projets scolaires (conjointement avec l'ALTTT et le soutien des municipalités et des associations locales, que nous remercions vivement).

En cette fin d'année 2015, le traditionnel spectacle de Noël des enfants a encore connu un grand succès avec les danses et chants des 132 élèves, suivi du repas de l'APE, préparé par les parents bénévoles sous la « direction » de notre chef cuisinier, Bérengère Sagne, pour 250 personnes. La soirée s'est terminée par une animation dansante avec Yvon Denès, pour la plus grande joie des enfants qui ont pu danser tous ensemble sur leurs tubes préférés ! Ce repas de Noël, ainsi que la Kermesse des écoles, en juin, constituent les principales sources de financement de l'A.P.E. Elles sont complétées tout au long de l'année par de multiples actions ; soirée Halloween, vente de fleurs, de sapins, d'huîtres, de pizzas. L'argent récolté servira à financer, entre autre, pour cette année 2015-2016 ; différents abonnements à des journaux ou revues pour toutes les classes, des spectacles, les sorties cinéma, le projet Cirq' École avec le Carré Magique, les sorties scolaires tout au long de l'année (éco-centre de Pleumeur Bodou pour les maternelles, LPO, île Rouzic pour les primaires...). L'année 2016 sera particulièrement marquée par



animation loto par des étudiants du Lycée Pommerit avec les anciens du Foyer Logement et les élèves de CM du RPI + galette des Rois.



le voyage à Londres des CE2/CM1/CM2 (soit 49 enfants) au mois d'Avril. Ils auront la chance d'être logés à Notting Hill, en plein cœur de la capitale anglaise, avec de belles visites en perspective ! Afin de minimiser le coût de ce voyage pour les familles (dont la participation ne dépassera pas 80 € par enfant), certains parents sont à l'initiative d'actions spécifiques et ponctuelles ; vente de miel et de jus de pomme bio, et également des cours de Fitness, ouverts à tous, du 12 janvier au 30 mars les mardis soirs de 20h à 21h à la salle polyvalente de Trévou (renseignements auprès de Laure Provost - 06 50 62 64 59). Nous remercions et encourageons vivement les parents motivés qui donnent de leur énergie et de leur temps pour les enfants !

L'APE VOUS SOUHAITE À TOUS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2016

► Laure Bourdier, Présidente
06 11 10 31 01 - apetreletrevou@aol.com

L'AMICALE LAÏQUE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC TRÉLÉVERN

L'Amicale Laïque Trévou-Tréguignec Trélévern est placée sous l'égide de la Ligue Nationale de l'Enseignement et contribue avec l'Association des Parents d'Elèves du RPI, au financement des projets pédagogiques élaborés par les enseignants.

Ainsi l'année scolaire dernière, l'ALTTT a financé à hauteur de 3000 €, des sorties scolaires, des spectacles et du matériel divers. Cette année 2015/2016 verra le financement d'un voyage en Angleterre pour les élèves du cycle 3, ainsi que des sorties et des spectacles pour les plus jeunes. Ces contributions résultent du fonctionnement des ateliers, par les cotisations des pratiquants ou les diverses animations, théâtre et concerts. Avec ses différentes sections, l'Amicale offre en effet, un panel varié d'une dizaine d'activités qui s'adressent à tous les profils comme à toutes les générations. Ainsi on peut y pratiquer la chorale, l'encadrement, le scrapbooking, le scrabble, le théâtre... et aussi le fitness, la gym douce ou la randonnée... Et depuis peu, la gourmandise est à l'honneur dans les ateliers culinaires ouverts aux enfants le mercredi, ou aux adultes, en soirée. La réputation de nos ateliers n'est plus à démontrer et la progression constante des effectifs le prouve. Qu'ils soient conduits par des bénévoles ou par des professionnels, ce qui est salué, c'est à la fois l'ambiance comme la compétence des animateurs. Si vous êtes tentés par l'une de ces disciplines, n'hésitez pas, c'est OUVERT à TOUS !

► Pour le contact, la présidente : M^{me} Sophie de Massias de Bonne au 06 95 26 71 43 ou la secrétaire : M^{me} Anny SANDRON au 06 83 89 24 49.

ASSOCIATION « LES ENFANTS DE TRESTEL »



Les membres de l'Association « LES ENFANTS DE TRESTEL » sont les parents des enfants de Trestel, le personnel actif, le personnel retraité du C.R.R.F. de Trestel et tous les adhérents qui souscrivent librement à l'Association.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Dans ses statuts, l'Association « LES ENFANTS DE TRESTEL » a défini ses actions :

- Favoriser le lien social, la découverte en milieu extérieur à l'hôpital et l'épanouissement des enfants handicapés tout en leur procurant du plaisir.
- Procurer aux enfants du matériel extra-médical en complément de ce qui est fourni par le C.R.R.F.
- Soutenir les familles en facilitant les échanges et l'accès à l'information sur leurs droits et les démarches à effectuer au niveau du handicap.

POUR QUI ?

Les Enfants de Trestel sont des enfants qui n'ont pas eu la chance de naître ou de grandir « normalement ». Certains de ces enfants vivent à l'année, et pour des années, au Centre de Trestel (Enfants polyhandicapés de la Maison de l'Estran), d'autres sont isolés dans leur handicap et ont beaucoup de mal, sans initiative, à affronter le monde extérieur.

COMMENT ?

Grâce aux donateurs professionnels et individuels et aux adhérents, l'association récolte des fonds. Ces fonds financent des projets pour les 6 structures enfants du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle (C.R.R.F.), soit 130 enfants. Ces projets ont des objectifs basés sur le lien social, éducatif, pédagogique et ludique.

Les membres de l'association soutiennent activement les

manifestations organisées pour recueillir des dons (courses, promenades en moto, fêtes...) en assurant un bénévolat lors de diverses manifestations. Ils participent également au financement en produisant également des objets (bijoux, porte-clefs, décoration de Noël...) qu'ils vendent sur leur stand.

RÉSULTATS

Grâce à la générosité et la solidarité de nombreux donateurs et adhérents, 52 projets ont pu être réalisés sur l'année permettant à 130 enfants de sortir du milieu médicalisé et de vivre des moments précieux presque « ordinaires », oubliant pour un moment la douleur, l'isolement, le milieu médicalisé. Nous les remercions chaleureusement.

Pour tous ceux qui ont du talent, de la générosité, de l'envie de donner d'eux-mêmes, venez nous rejoindre pour participer à cette grande chaîne de solidarité ou simplement en versant 5 € pour adhérer à l'association et participer à la réalisation de nouveaux projets pour donner du sourire à nos enfants et les faire grandir à leur rythme.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 11 mars 2016, à 19 h à la Salle Polyvalente de Trévou-Tréguignec.

► Vous pouvez également consulter notre site : « facebook enfants de trestel » ou nous contacter par email : enfantsdetrestel@free.fr



MENUISERIE

LE GALL
CHARPENTE
 Bois-Alu-PVC-Mixte
 Neuf-Renovation
TRELEVERN 06 19 34 71 29

ROYAL MANÈGE

L'Elektron Libre

Bar à voyages...
 50, rue du Royau 22 660 Trévou-Tréguignec 02.96.23.71.36

RANDO NATURE

Le 24 mai 2015 à Trestel, la 16^e édition de Rando Nature a battu son record d'affluence. **Les chiffres :** La Rando Nature 2015 du 24 mai a mobilisé **563** coureurs et marcheurs contre 386 en 2014 et 325 en 2013. Plusieurs inscrits venaient de départements voisins prouvant ainsi la renommée de l'épreuve. Près de 90 bénévoles des deux communes de Trévou-Tréguignec et Trélévern étaient engagés, les uns comme signaleurs tout au long des parcours, afin d'assurer la sécurité, les autres en poste sur le parking de Trestel, aux inscriptions, aux cuisines et au bar afin d'accueillir les participants et un public nombreux. 80 sponsors, artisans et commerçants ont participé à cette manifestation. Le Conseil Départemental, les communes de Trévou-Tréguignec, Kermaria-Sulard, Louannec, Camlez, Perros Guirec, Lannion, le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Trestel, l'association Saint Guénolé et le comité des fêtes de Trévou-Tréguignec ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Les bénéfices de cette journée (4450 €) ont été partagés entre les enfants des écoles des deux communes, ceux du FCTT et des associations caritatives lors de la cérémonie du 19 septembre.

Michelle Le Cun, Présidente, a remercié tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée prouvant ainsi leur générosité et leur altruisme. Michelle a insisté sur la participation efficace et professionnelle des agents de Trévou-Tréguignec et de ceux de Trélévern qui ont grandement contribué au bon déroulement de la manifestation.

Retrouvez les photos de la manifestation ainsi que celles des remises des dons aux associations sur <http://rando.nature22.free.fr/>.

La Rando Nature 2016 aura lieu dimanche 15 mai 2016 à Port l'Épine en Trélévern avec au programme deux courses nature, deux randonnées pédestres (8 et 16 km) suivies d'un repas avec animation.



▶ Rejoignez le groupe rando dans ses promenades du jeudi afin de découvrir les paysages magnifiques et les curiosités culturelles de notre région. **Contact : André au 06 74 85 60 75 ou rn.secretaire@free.fr**

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PORT LE GOFF [APPLG]

L'année 2015 a été une année bien remplie, à tous points de vue ; plusieurs projets ont vu le jour.

- la mise en place d'un règlement intérieur commun à tous les ports, avec la DDTM
- l'aménagement du parking de Port Le Goff (racks pour annexes, chaînes, espace poubelles)
- la pose de 33 mètres de liston, le long du quai, pour sécuriser l'accostage des bateaux
- la mise en place de 123 olives bleutées pour le repérage des corps-morts
- l'achat groupé de vestes marines hiver et de gilets de sauvetage
- la réfection du local cuisine de la maison des plaisanciers de Port Le Goff (peinture, fabrication et pose de meubles), réalisée par les membres de l'association
- le repas annuel s'est déroulé le 6 février en présence de 58 personnes
- en juillet et août : 2 jeunes trévousiens, Antoine LE BRICON et Sandrine ROUL ont assuré la permanence de la maison des plaisanciers de Port Le Goff de 10h à midi (coût financé par moitié par l'APPLG et par la municipalité d'autre part)
- nos 2 sorties pêche à pied du 17 juillet et 4 août, entièrement organisées et encadrées par les membres de l'APPLG aidés par quelques plaisanciers, ont réuni à elles deux, 92 participants
- la soirée grillade du 8 août a réuni dans une excellente ambiance, 120 personnes
- l'organisation de 2 ateliers nœuds n'a pas eu le succès escompté, mais les 2 formations VHF ont été suivies avec attention
- NOUVEAUTÉ : un concours de pêche à la seiche a été mis en place à la fin du mois de septembre avec la participation de 11 bateaux
- 44 plaisanciers ont adhéré en 2015 à la FNPPSF
- l'AG s'est déroulée le 25 septembre à la maison des Plaisanciers de Port Le Goff devant une soixantaine de personnes
- en fin d'année un chèque de 390 € a été remis à la SNSM de Trestel lors d'un pot amical
- cette année encore, tous les corps morts ont été affectés, et nous avons pu accueillir 21 saisonniers tout au long de la saison.

Projets et manifestations pour 2016 :

- achat et mise en place d'un second tableau d'affichage.
- achat groupé de chaînes, de diamètre 12 et 14.
- achat groupé de vestes, type polaires sans manches, tee-shirts, casquettes, avec logo APPLG, pieds à coulisse pour contrôle des mesures des prises.
- achat et pose de listons le long du quai jusqu'à l'escalier.
- fin des travaux prévus à réaliser par les services techniques de la municipalité.
- demande de réfection de l'escalier en pente douce pour sécuriser la descente des annexes et des nombreux piétons, marcheurs et touristes.
- le repas annuel aura lieu le vendredi 11 mars.
- une formation VHF sera de nouveau proposée.
- deux sorties pêche à pied seront de nouveau programmées, cet été.

- la traditionnelle soirée « grillades » ouverte à tous, aura vraisemblablement lieu le 6 août.
- le concours de pêche à la seiche sera reconduit en septembre.

L'APPLG remercie tous les plaisanciers, leurs amis et toutes les personnes extérieures à la commune qui participent à toutes les manifestations que nous organisons.

▶ **Contact :** l'APPLG dispose d'un site internet (applg.org), mis à jour régulièrement par notre secrétaire, où vous pouvez trouver les informations pouvant vous intéresser, le CA de l'APPLG diffuse également un journal annuel : le TOG GWEN.

Bonne année 2016 à tous.

Jean-Paul VANNIER, président



Port Le Goff au mois de mars 2015



Port Le Goff au mois de novembre 2015

ÉCOLE SAINT MICHEL

ENTRE DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ, L'ÉCOLE SAINT MICHEL !

54 élèves ont réalisé cette année leur rentrée scolaire à l'école Saint Michel. Ils se répartissent dans trois classes, encadrés par une équipe pédagogique de trois enseignants :

- Séverine Bouvier, chef d'établissement et enseignante en CP-CE1 ;
- Aude Ouattara, nouvellement arrivée, enseignante en maternelle ;
- Nicolas Mellin, enseignant en CE2-CM.

Sandrine Prigent est ATSEM en maternelle et en charge de l'entretien des locaux. Les enseignants sont secondés par des intervenants, notamment en sport et en soutien scolaire.

En plus de l'épanouissement des enfants et des apprentissages nécessaires à la réussite scolaire, l'année est jalonnée de sorties pédagogiques : le Parc de la Préhistoire à Malensac, le spectacle « Robots » du Carré Magique délocalisé à la salle polyvalente de Trévou-Tréguignec, sortie cinéma « Le Voyage d'Arlo », visite du Musée de la Résistance à Saint Connan, visite du Musée de l'école Bothoa à Saint Nicolas-du-Pélem ; et d'un voyage scolaire : les CE2-CM1-CM2 partent en classe de neige à la Bourboule en janvier 2016. Les associations de l'APEL (parents d'élèves) et de l'OGEC (gestion de l'école) aident au bon fonctionnement de l'école en réalisant des animations au cours de l'année.

Une vente de pizzas et une « Tombola Champagne » ont déjà eu lieu à l'automne. **Samedi 23 janvier** se déroulera la « **Soirée Raclette** » à la salle polyvalente de Trévou-Tréguignec, vendredi 18 mars, la séance créative de l'école et **samedi 11 juin** le « **Repas Crêpes** ». Une collecte de journaux est organisée sous le préau de l'école. Ouverte à tous, elle se poursuit pour la 6^e année consécutive. En 2015, plus de 4 tonnes ont été récoltées. Vous pouvez y déposer vos journaux à tout moment.

Les bureaux de l'APEL et de l'OGEC ont été constitués lors de deux assemblées générales en novembre et en décembre. Ils sont constitués par :

- l'APEL : Rachel Macé, présidente / Olivier Ruzic, trésorier / Anne Jacob, secrétaire.

- l'OGEC : Jérôme Chauvel et Arnaud Lebreton, co-présidents / Vincent Toullelan, trésorier / Aurélie Troadec et Nathalie Plaisant, secrétaires.

Stéphane Kaersenhout et Janine Troadec n'ont pas souhaité renouveler leur poste après respectivement 12 et 33 ans de soutien sans faille à la vie de l'école.

Les parents de jeunes enfants (dès 2 ans) peuvent prendre contact en cours d'année avec le chef d'établissement, Séverine Bouvier, pour une présentation de l'école et une inscription des enfants à tout moment. La porte ouverte de l'école aura lieu le samedi 23 avril (matin). Chacun pourra y découvrir les locaux et y rencontrer l'équipe pédagogique.

Les familles qui le souhaitent peuvent utiliser les services de la garderie et de la cantine municipale.

Le coût de la scolarité est de 21 € par mois et par enfant inscrit à l'école St Michel ; 10 € pour le troisième enfant et gratuité à partir du quatrième enfant.

► Contact :
02 96 23 71 99
ecolesaintmichel.trevou@wanadoo.fr

L'équipe enseignante, les parents d'élèves et les enfants souhaitent une bonne année 2016 aux trévousiens en espérant partager les prochains moments de convivialité de l'école en leur compagnie, permettant à tous de se rencontrer !



COUVERTURE
Neuf et rénovation

Michel Bihannic

- BARDAGE
- POSE DE VELUX
- ETUDES ET DEVIS

5, bis chemin de Keritoux
"Saint - Guénolé"
22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

02 96 23 77 96

CHANTIER NAVAL DU JAUDY

Le Port 22226 TREGUIER
VENTE-REPARATION
GRUTAGE-GARDIENNAGE
Tél: 0296921515 / Fax 0296921456

ProMarine
Admae
NANICOM

www.chantier-naval-du-jaudy.fr

— COIFFURE —
Cécile ROYANT

Avec ou sans rendez-vous

11 rue de la Poste
22710 PENVÉNAN Tél. 02 96 92 72 48

PLAISANCIERS DU PORT DU ROYAU

CONVIVAL, LE PORT DU ROYAU

Le port du Royau respire la convivialité, à marée basse comme à marée haute. Nos épouses le savent. Elles ne s'offusquent pas que nous passions une bonne heure à discuter sur la cale. Là, l'un des collègues fulmine : « On m'a encore piqué un casier ! » ou « Ce matin, ça bastonnait bien en mer » ; et, « J'ai remis trois lieus à l'eau, pas la taille »... Souvent, un cormoran, noir de plumes, se pose sur le pont d'un canot. Noire, cette année fut pour nous. Un matin, le port s'est vêtu d'une brume épaisse, froide. Notre ami Alain Sévenou, vers d'autres rivages, s'en est allé. Cap éternel vers des homards mythiques. Bon voyage, Alain.

Cette saison 2015 fut, au niveau pêche, « pas terrible ». Pour preuve, les deux concours annuels organisés par l'association des Usagers du port du Royau. La balance pèse vers le négatif par rapport à 2014.

« En juillet 2015, 12,540 kg de poissons pour 11 bateaux et 18 pêcheurs; en août, 28,110 kg pour 18 canots et 29 plaisanciers, alors qu'en juillet 2014, 14 embarcations, 27 sociétaires pour 17,7 kg y compris le poisson noble ; en août, 14 unités, 24 passionnés pour une prise de 64,150 kg », comptabilise le président Michel Blondeau.

Aujourd'hui, le Royau offre 34 corps-morts ; souhaitées 43 bouées plus trois de sécurité à l'entrée du port. Un dossier en longue sieste, sur les bureaux de la DTM (Direction des travaux maritimes). Pourtant,

« Nous enregistrons une liste d'attente très importante », constate Michel Blondeau.

Revenons à la convivialité. À celle de notre moules-frites du 15 août, un grand moment. Un bonheur partagé par les bénévoles de l'association et les 450 convives de la dernière édition. Une sacrée soirée pour tous les sociétaires. Une heure du ma', commence le démontage des barnums, la mise en place des bancs et des tables sur les remorques... Un dernier verre de rouge ou de rosé et bonne nuit.

À l'issue de ce temps convivial, Julien Bodson, le maître queux de ce rendez-vous aoûtien s'essuie les mains sur son tablier, s'éponge le front. Heureux, il sourit, « Tant que je pourrai faire le moules-frites, je serai là, surtout que maintenant, nous avons de belles gamelles en inox. Pour cette soirée, ma femme épluche l'ail et tout ça. »

Et aussi...

Travaux sur la cale : Financés et réalisés par la municipalité.

Curieusement, depuis - phénomène physique ? - « Nous enregistrons une concentration de galets sur la cale. Ce qui nécessite un entretien très régulier des services techniques de la mairie », note Michel Blondeau.

Autre constat, étranger à la cale, « le sable disparaît de plus en plus de la surface du port ». Des plots pour les annexes. Plutôt que l'option rack, a été retenue celle de plots avec cordes, plus compatible avec l'embellissement du site et moins onéreux. « Avec la mairie, le projet est en phase de concrétisation », se félicite Michel Blondeau.

TRESTEL SURF CLUB

Le Trestel Surf Club (TSC) est encore en progression en termes d'adhérents en 2016. La synergie avec l'école est bonne, puisque les élèves qui prennent des cours durant l'été et les vacances continuent bien souvent au TSC avec Thomas et Kevin. L'école est ouverte toutes les vacances scolaires hors Noël et février, et le TSC propose des cours à l'année pour les plus motivés, tous les mercredis et samedis. Les événements :

Le TSC pourra bientôt se proposer pour des événements fédéraux, en même temps que le changement de Ligue de Bretagne de surf, celle-ci devrait changer de gouvernance courant 2016 et ainsi s'ouvrir sur de nouveaux projets. En collaboration avec l'école de surf PSS, nous remettons le couvert avec la 5^e édition du Moby Granit Surf Tour qui devrait avoir lieu le premier week-end de juillet comme tous les ans. Le bureau du club envisage d'organiser un événement durant l'été pour continuer la dynamique proposée autour du surf ces dernières années.

► Contact Trestel Surf Club : 06 26 10 09 13 - Mail : trestelsurfclub@gmail.com
Site : www.trestelsurfclub.fr

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE DE TRELEVERN ET TREVOU-TREGUIGNEC

Voilà 2016, cela va faire deux ans que les sociétés de Trélévern et Trévou-Tréguignec ont fusionnées, la saison 2015/2016 va se terminer, pas beaucoup de petits gibiers à mettre dans l'escarcelle. Par contre, je note qu'il y a une progression très forte de sangliers, vous avez été quelques uns, exploitants agricoles comme particuliers, à me signaler les dégâts occasionnés sur parcelles ou pelouses. Malheureusement, les sangliers peuvent parcourir 30 à 40 kms en une nuit, il est relativement rare de tomber dessus le lendemain. Cependant, parfois nous les délogeons de leurs repaires lors de battues organisées ce qui nous assure une certaine tranquillité momentanée.



Blaovez Mad pour 2016
Le Président, François-Louis BOTHOREL

TREGOR SAUVETAGE SPORTIF ET SECOURISME



Les membres du Trégor Sauvetage Sportif et Secourisme (T3S) s'entraînent régulièrement sur la plage de Trestel. Ce sport très ludique est en plein développement. Le club dispense également des formations de secourisme et de sauvetage permettant aux jeunes de devenir des sauveteurs opérationnels. Le T3S s'entraîne sur la plage de Trestel le samedi et le dimanche. Leur local (container) mis à disposition par la commune se situe à l'arrière de l'école de surf.

► Contact : Philippe Moreau, Président
Tél : 06 60 36 74 55
tregor.sauvetage.sportif@gmail.com



UN JARDIN À PARTAGER !

Jardinières et jardiniers, bricoleurs et bricoleuses, artistes en tous genres, jeunes et moins jeunes... Ce jardin de tous les possibles vous attend, derrière l'église du Trévou !

Un lieu de convivialité partagée qui permettra à chacun de s'y sentir bien, que ce soit les mains dans la terre ou sur les touches d'un clavier pour créer le site ! - en feuilletant des livres et des revues de jardinage que d'aucuns voudront bien apporter pour les prêter, ou simplement en s'asseyant pour prendre le temps de vivre !

Gageons que les mille et une petites graines de la biodiversité germeront dans ce futur jardin partagé, et qu'elles donneront fleurs, fruits, légumes et joie, à profusion !

► Catherine Fauvelle, présidente,
06 71 82 69 05



ASSOCIATION GARDENNOU AN TREOU



Comme les années précédentes, à un rythme hebdomadaire (tous les jeudis à 14 h), notre association propose des promenades variées à Trévou et alentours (marche, pêche...) en versions facile (2 à 3 km) et plus longue (5 à 7 km). À la fin du printemps, histoire d'élargir ses horizons, l'association programme quelques balades d'une journée avec visites de sites ou de monuments (Thermes du Hogolo, îles de Bréhat et Batz, lac de Guerlédan ...).

Trois membres infatigables ont continué à entretenir, un jour par semaine, les lavoirs de la commune (Balaren, Cadoret, Dolozic, Min Guen, Saint-Guérolé, Saint-Samson, Traou Was).

S'est jointe à eux depuis novembre une nouvelle équipe jeune et dynamique qui veut favoriser la randonnée pédestre et à deux roues. Elle se propose plus particulièrement d'entretenir les chemins communaux parfois délaissés par les riverains et de réhabiliter ceux qui sont maintenant emplis de ronces et arbres morts... tout autant sur la commune de Trévou que sur les communes avoisinantes de Trélévern et Penvénan...

Des rendez-vous périodiques seront instaurés les 2^e samedis de chaque mois pour l'entretien des chemins. Des sorties VTT loisirs pourront avoir lieu les autres samedis.

► Contact : Martine Lejeune, Présidente
David Allès, Vice-président, 06 75 96 36 68

PROGRAMME DES PROMENADES 2016

7 janvier	Plougrescant (le gouffre)
14 janvier	Lannion (chemin de halage)
21 janvier	Tréguier (la vieille ville)
28 janvier	Plougrescant (pointe du château)
4 février	Pommerit-Jaudy (la rivière)
11 février	Louannec
18 février	La Roche jaune
25 février	Ploumanac'h (sentier des douaniers)
3 mars	Plouguiel
10 mars	Gouermel (pêche à pied)
17 mars	Penvénan (sémaphore)
24 mars	Trélévern
31 mars	Gouermel (vers Pors Scaff)

MIGNONED ZANT GWÉROLÉ

Trail de St Guérolé



DRAGONAUTES

Les Dragonautes à Trestel 12-2015



LE FCTT

90 licenciés participent à la vie du FCTT. Entourés de fidèles bénévoles, supporters et sponsors ils se sentent bien dans un environnement convivial et familial.



2 équipes seniors, 1 équipe de foot loisirs, des équipes de jeunes en entente avec le club de Perros-Louannec et une école de foot composent le club du président Michel Bihannic. L'équipe A termine la première partie du championnat à la 4^e place de D2 et entend jouer les premiers rôles jusqu'à la fin de la saison. Le coach Jérôme L'Hénoret y veillera. L'équipe B de Kristen Lasbleiz logée au milieu de tableau de D3 prend plaisir à se retrouver tous les dimanches. Le vendredi soir c'est le foot loisirs encadré par Jean-Claude Le Quellenec et Vincent Balcou qui chausse les crampons pour des rencontres sans classement.

Les U17 en entente qui sont dirigés par Alexis Bégué (joueur, vice-président et nouvel arbitre du club), se préparent avec brio à prendre la relève de leurs aînés dans quelques temps. Les U15 également en entente se retrouvent tous les samedis pour parfaire leurs gammes footballistiques. L'école de foot de Thierry Raguénès s'appuie sur Gabi Toanen, Sylvain Pereira et quelques bénévoles pour inculquer à nos jeunes pousses les valeurs et les bases qui font la force du ballon rond. Le club, fort de l'équipe de son ancien président Roger Le Bris, peut également être fier d'animer les St Sylvestre avec succès depuis plusieurs années.

Le FCTT qui reste ouvert aux nouvelles recrues (joueurs et bénévoles) vous souhaite une bonne année 2016 et compte sur vous pour participer aux différentes animations et venir nous encourager.

Le secrétaire, Armel Ruzic

TRÉGOR VÉHICULES ANCIENS

Notre association, dont le bureau est basé à LOUANNEC, a pour « mission » de rassembler les amateurs de véhicules anciens, tous passionnés de vieilles mécaniques, qui n'ont qu'un ultime but, celui de sauvegarder, restaurer et entretenir ce patrimoine roulant. Seuls les véhicules d'avant 1980, à moteur essence, peuvent adhérer à notre Club. Toutes ces activités techniques créent des liens d'amitié et de solidarité entre les membres du TVA.



De nombreuses sorties jalonnent l'année. Pique-niques amicaux et découvertes de notre belle région foisonnent durant la belle saison. Chacun participe à la bonne ambiance du Club en proposant des circuits inédits, suivis de pique-niques conviviaux, et du rituel apéro du Club, moment particulièrement sympathique et joyeux. Mais le fleuron de ces sorties, c'est la Trégorancienne, rallye effectué sur deux jours, et qui nous conduira cette année 2016, à la Presqu'île de Crozon.

Il est un autre moment, que les adhérents du Trégor Véhicules Anciens attendent, celui du partage de la galette des rois et des vœux du Président. C'est un moment de pur bonheur, où les bises traditionnelles des vœux, associées à celles des retrouvailles, ne se comptent pas... Cette agréable cérémonie fait partie du passé, puisque ce 10 janvier 2016, en ma qualité de Président du « Trégor Véhicules anciens », j'ai offert à tous, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle et souhaité que nos « anciennes » nous fassent parcourir encore de nombreux kilomètres, dans nos beaux paysages bretons.

Président : Gilles LE CALVEZ, Trévou - Vice-Président : Jean-Paul CESAR, Louannec - Secrétaire : Catherine UBERTAL, Louannec - Trésorière : Marycinthe LE GOFF, Camlez - Webmaster : Sébastien LE GOFF, Plouguiel

► Le Président : Gilles LE CALVEZ, Trévou
Mail : president@assotva.fr - Site internet : <http://assotva.fr>

vival
by **Casino**
Trévou-Tréguignec

Restaurant du midi
Soir et Week-end groupes sur réservation

KER ILIZ
Bar-Restaurant

RENAUD HILBERT

3, rue de la mairie
22660
Trévou-Tréguignec
02 96 21 17 08
renaudhilbert@orange.fr

SARL LE FOLL - VANNIER
Couverture - Maçonnerie

neuf & rénovation - bardage
pose de velux - maçonnerie pierre

- 02 96 15 17 05 -
Lan Losser - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC

ELECTRICITE
Plomberie - Chauffage
Entretien - dépannage pompes à chaleur

LARHANTEC
SARL

4, rue de la mairie - 22660 Trévou-Tréguignec
mail : r.larhantec@wanadoo.fr
Tel. 02 96 91 78 78 - Mob. 06 10 78 36 17

YAOUANKIS AN TREOU

Voici plus de dix ans que nous animons le pardon de St Samson.

Le Bureau des Yaouankis remercie la municipalité, l'ensemble des bénévoles ainsi que les boulistes, pour le très bon bilan du pardon de St Samson organisé par les YAOUANKIS an TREOU les 11, 12 et 13 juillet 2015 sous une météo des plus appréciables.

Les bénéfices récoltés à l'occasion des 3 jours de Pardon ont permis de redistribuer au traditionnel repas des remerciements, la somme de 1200 € (4 fois 300 €) aux trois écoles ainsi qu'à l'association « Ouvrir les yeux » (Ouvrir Les Yeux est une association qui soutien les familles de malades atteints de maladies génétiques qui touchent les yeux ; contact pour vos Dons pour Ouvrir les Yeux : Magalie BALCOU 06 28 83 29 80). Le reste des bénéfices sera utilisé pour l'animation du prochain Pardon du 10 au 12 juillet 2016 (3 jours de concours de boules en doublettes et un concours jeunes, balades pour « Ouvrir les yeux le samedi » suivi d'animations musicales, repas le dimanche à l'issue de la messe suivi de sa procession en costumes traditionnels, et sûrement encore de nombreuses surprises pour les enfants de tous âges.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres et bénévoles pour l'organisation et le service du repas du dimanche midi... merci de vous signaler auprès de son Président Patrice Le Bricon (06 47 98 22 49).



QUELQUES NUMÉROS QUI PEUVENT SERVIR

LOGEMENT - HABITAT

POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 05 93 50

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Permanence : 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h
RDV au 02 96 46 69 80

ADIL (informations sur le Logement)

Renseignements juridiques ou financiers
Permanences de 9h à 12h
Centre Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence : vendredi de 9h à 12h au Centre Social de Ker-Uhel
29 Bd d'Armor - Lannion
Courriel : clcv-tregpr@tiscali.fr - Site internet : www.clcv.org

UFC QUE CHOISIR (Association de Consommateurs)

Antenne de Lannion
Espace Volta Bât B, 1 rue Ampère - Lannion
Permanence : mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30

ERDF-GDF

8 Quai d'Aiguillon - Lannion
Tél : 08 10 73 16.46 - Dépannage : N° Azur : 08 10 33 03 22

SYNDICAT D'ENTRAIDE du Canton de Perros-Guirec

Tél : 02 96 91 00 09

CCAS - Mairie de Trévou - Tél : 02 96 23 71 92

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES - Tél : 02 96 33 11 11

SOUS-PRÉFECTURE LANNION - Tél : 02 96 46 74 46

CENTRE DE LOISIRS - Tél : 02 96 91 22 25

LES ÉCOLES

RPI Trévou : 02 96 23 77 55
St Michel : 02 96 23 71 99

GARDERIE MUNICIPALE Tél : 02 96 23 77 55

TRANSPORT

AGGLO'MOBI : 02 96 05 55 55

AÉROPORT DE LANNION : 02 96 05 93 50

SNCF : 36 35

EMPLOI

PÔLE EMPLOI Boulevard d'Armor

MISSION LOCALE pour l'Emploi, pour les 16-25ans

Tél : 02 96 46 40 09 - Courriel : m-l-lannion@wanadoo.fr

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER - Tél : 02 96 0571 11

POLYCLINIQUE DU TRÉGOR - Tél : 02 96 46 65 65

INFO DROIT

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - Route de Loguivy Lannion
Tél : 02 96 37 90 60

ADMINISTRATIF

CENTRE DES IMPÔTS :

Kroas Hent Perros - Lannion - Tél : 02 96 48 95 94

TRÉSOR PUBLIC :

12 rue 7 îles Perros-Guirec - Tél 02 96 23 20 86

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 avenue du Park Nevez - Lannion
Tél : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Centre administratif et social Kermaria - Lannion

ALCOOL ASSISTANCE/ LA CROIX D'OR

Lannion - Tél : 02 96 91 44 56

PAEJ (Point Aide Enfance Jeunesse)

15 rue des Fontaines - Lannion
02 96 46 34 43

Naissances

9 août Fergus, fils de M. Yohan LE BOUGEANT et de M^{me} Marie LE BONNIEC - 37 ter rue de Trestel
 17 août Mia, fille de M. Damien HENRY et de M^{me} Laëtitia HERVE - 10 rue Goas-An-Poul
 19 septembre Ewen BOCHER, fils de M. Thomas BOCHER et de M^{me} Gwénaëlle HUET - 80 rue du Royau
 16 octobre Marceau BLANCHARD, fils de M. Alexandre BLANCHARD et de M^{me} Emmanuelle GOUPIL - 14 rue du Royau
 22 octobre Noah, fils de M. Anthony GUILBERT et de M^{me} Ludivine MIRONNET - 37 Eco-quartier de Trévou-Bras

Mariages

29 août M. Gilles DERENNE et M^{me} Clarisse LOAS - 70 rue de Poulpry
 19 septembre M. Cédric DURAND et M^{me} Claire LEPRÊTRE - 4 chemin de Ty-Guen
 25 septembre M. Yann LE DAMANY et M^{me} Sophia MARIONETTE - 9 rue de Trestel

Décès

11 juillet	M. André DUPUIS	59 ter rue de Poulpry	2 septembre	M ^{me} Régine GUENVER	2 rue de Beg-Ar-Lan
15 juillet	M. Alain BEAUCHÉ	12 A chemin de Kergadic	30 septembre	M. Jean Pierre LE ROUZÈS	82 rue de Saint-Guénoël
15 juillet	M. Maurice PASTEAU	21 rue de la Mairie	22 décembre	M ^{me} Simone HELLEPUTTE	Lotissement Le Marec
23 juillet	Mme Thérèse LE MINDU	Résidence Les Glycines			

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 / Permanence le samedi de 9h à 12h.
 Tél. 02 96 23 71 92 - Fax 02 96 91 73 82 - mairie.trevou.treguignec@gmail.com - http://trevou-treguignec.bzh

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 02 96 23 74 32 - Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h • jeudi de 14h à 18h30 - samedi de 9h à 12h

RÉSIDENCE LES GLYCINES Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 02 96 91 77 58

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE Ouverture au public : mercredi de 10h30 à 12h - jeudi de 16h30 à 19h - dimanche de 10h à 11h30
 Tél. 06 81 82 47 14 et 07 89 69 97 04 - biblio-trevou@orange.fr

ÉCOLE PUBLIQUE Tél. 02 96 23 77 55

ÉCOLE PRIVÉE Tél. 02 96 23 71 99

PRESBYTÈRE Perros-Guirec - Tél. 02 96 23 21 64

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

www.lannion-tregor.com • Calendrier de collecte des déchets ménagers disponible à la mairie ou sur le site. Renseignement : 0 8000 22 300
 Ferraille et encombrants : sur inscription au 0 8000 22 300

DÉCHETTERIE du Dourdu :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h (heure d'été)
 lundi, mercredi, vendredi, samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (heure d'hiver)

SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS

15 SAMU 115 SAMU SOCIAL 17 POLICE / GENDARMERIE 18 SAPEURS-POMPIERS 112 N° d'URGENCE EUROPEEN

MEDECIN : Dr DEHLINGER https://www.monrdv.com/drdehlinger/	02 96 45 35 32	CABINET INFIRMIERES : D. GRANGER - S. CHEDEMAIL - N. DRAINS	02 96 91 73 64
KINESITHEAPEUTES : V. GRAS - K. KOSCIELECKI	02 96 23 75 28	KINESITHEAPEUTE : M. DUPAS	06 71 69 93 69
PHARMACIE - Sylvie ARZUL	02 96 23 72 02	PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - A. FERRON	06 81 03 39 72
S.N.S.M. Jean-Charles GUILLOU	02 96 23 75 63	GENDARMERIE de PERROS-GUIREC	02 96 23 20 17
POMPIERS de PERROS GUIREC	02 96 23 20 16	CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22
CENTRE HOSPITALIER GENERAL de LANNION-TRESTEL	02 96 05 71 11	POLYCLINIQUE du TREGOR	02 96 46 65 65
CENTRE HOSPITALIER de TREGUIER	02 96 92 30 72		



Yvon DÉBORDÈS
Christophe RIBAIMONT
 2 agents à votre service

Sarl DÉBORDÈS RIBAIMONT ASSURANCES
 10 AVENUE ERNEST RENAN • CS 20218 • 22302 LANNION
 Tél. 02 96 37 40 57 • Fax : 02 96 46 54 03
 cabinet.dra@gmail.com • http://www.assurances-debordès.com
 www.orias.fr • N°Orias : 13008886
 Siren : 793989385

LE THOMAS-GODE QUALITE SERVICES
PAYSAGISTE
 TVA 5.5% + réduction ou crédit d'impôt
 Entretien de jardin

-Création
 -Maçonnerie
 -Clôture

9, rue de Kergadic 22660 Trévou-Tréguignec
 Tél: 02 96 23 78 13 Port: 06 81 10 75 01
 E-mail: j.lethomas@wanadoo.fr
 Site web: lethomas-godepaysages.com

MENUISERIE
 Jean-Pierre LEGENDRE
 Artisan Fabricant Bois

TOUT AGENCEMENT
 intérieur et extérieur
 POSE PVC - ALU

SAINT-GUENOËL - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
 02 96 91 75 22 - menuiserielegendre22@orange.fr

Janvier

Vendredi 8
VOEUX DU MAIRE

Lundi 11
GALETTE DES ROIS
Amicale des anciens

Mercredi 13
BELOTE
Comité des fêtes

Samedi 16
REMERCIEMENTS

Samedi 23
RACLETTE
Ecole Saint Michel

Vendredi 29
ORCHESTRE RÉPÉTITION
Centre culturel

Samedi 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Comité des fêtes

Février

Vendredi 5
CHANDELEUR
Centre culturel

Samedi 6
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Chasse tes tongs

Lundi 8
GOÛTER
Amicale des anciens

Mercredi 10
BELOTE
Comité des fêtes

Samedi 13
REPAS
Médaillés militaires

Vendredi 20 - Samedi 21
STAGE JUDO
Acp Judo Penvénan

Samedi 27
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
UBDC

Mars

Vendredi 4
ORCHESTRE RÉPÉTITION
Centre culturel

Dimanche 6
REPAS DES ADHÉRENTS
Amicale des anciens

Mercredi 9
BELOTE
Comité des fêtes

Vendredi 11
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Enfants de Trestel

Dimanche 13
BÉBÉ BROU
Les Pitchounes

Lundi 14
GOÛTER
Amicale des anciens

Vendredi 19
SÉANCE RÉCRÉATIVE
Ecole Saint Michel

Lundi 25
ORCHESTRE RÉPÉTITION
Centre culturel

Avril

Vendredi 1
ORCHESTRE RÉPÉTITION
Centre culturel

Samedi 2
REPAS
FCTT

Lundi 11
LOTO
Amicale des anciens

Mercredi 13
BELOTE
Comité des fêtes

Samedi 16
RACLETTE
Enfants de Trestel

Mai

Dimanche 8
CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Anciens combattants

Lundi 9
GOÛTER
Amicale des anciens

Mercredi 11
BELOTE
Comité des fêtes

Vendredi 13
ORCHESTRE RÉPÉTITION
Centre culturel

Dimanche 15
RANDO NATURE
Rando Nature

Dimanche 22
BAL A PAPA
Les Pitchounes

Vendredi 27
ORCHESTRE RÉPÉTITION
Centre culturel

Dimanche 29
BROCANTE AU BOURG
Comité des fêtes

Juin

Vendredi 3
FÊTE DES ÉLÈVES
Centre culturel

Mercredi 8
BELOTE
Comité des fêtes

Vendredi 10
DÉMÉNAGEMENT M.I.T.
M.I.T.
POT
M.I.T.

Samedi 11
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Centre culturel

